

GUIDE

pour rédiger une bibliographie

et

citer ses sources

Mise à jour :
Septembre 2018



Collège de
Maisonneuve

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Responsabilités de l'étudiant en matière d'honnêteté intellectuelle.....	5
3. Présentation du guide.....	6
4. Méthode de citation auteur-date	7
5. La citation : définition.....	7
Pourquoi citer ses sources?	7
Quand faut-il citer?.....	8
Que faut-il éviter de citer?.....	8
Comment citer?	11
Formulations possibles de citations dans le texte.....	11
La paraphrase	12
Comment introduire une paraphrase?.....	12
Comment faire une bonne paraphrase?	12
Méthode en six étapes	13
Exemple d'une paraphrase acceptable et inacceptable.....	15
Tableau synthèse des types de citation.....	17
6. Création d'une bibliographie à partir du style bibliographique APA 6.0.....	20
Termes servant à désigner la liste des sources citées	20
Quelques règles à respecter	20
Liste d'ouvrages consultés ou lectures complémentaires	21
7. Liste des types de document avec la page où le trouver	25
8. Types de document	27
LIVRES	27
ENCYCLOPÉDIES ET DICTIONNAIRES.....	34
JOURNAUX	35
REVUES	37
WEB	40
PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES OU ORGANISATIONNELLES	43
AUTRES SOURCES	44
THÈSES ET MÉMOIRES	60

Tableau aide-mémoire.....	61
9. Conclusion	76
10.ANNEE : Questions Quiz	77
11.LISTE DE RÉFÉRENCES.....	85

Il est possible de télécharger ce guide et d'accéder à d'autres outils facilitant la citation des sources sur la page de la Bibliothèque :

<https://www.cmaisonneuve.qc.ca/bibliotheque/aide-et-outils/>

1. Introduction

Le Collège de Maisonneuve adhère aux valeurs liées à l'intégrité intellectuelle et met en place une série de mesures afin d'informer les étudiants sur les bonnes pratiques méthodologiques en matière de citation des sources.

Le présent guide se veut un ouvrage pratique exposant une méthode simple de citation. L'adoption d'un style bibliographique unique pour l'ensemble du Collège permet de simplifier l'apprentissage de bonnes pratiques méthodologiques par les étudiants. C'est la méthode de l'American Psychological Association (APA) qui a été retenue par le Collège et qui est présentée dans ce guide.

2. Responsabilités de l'étudiant en matière d'honnêteté intellectuelle

Les responsabilités de l'étudiant en matière d'honnêteté intellectuelle et les conséquences en cas de plagiat ou de fraude sont décrites dans la [Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages \(PIÉA\)](#). Les articles 9.1 et 6.2 qui en traitent sont reproduits ci-dessous.

Visitez aussi la page **Sanctions en cas de plagiat** :

<https://www.cmaisonneuve.qc.ca/a-propos/politiques-reglements/sanctions-en-cas-plagiat/>

9.1 Responsabilités de l'étudiant

L'étudiant est le premier responsable des apprentissages prévus à son programme d'études et de la préparation adéquate aux évaluations. Il utilise les ressources dont il a besoin parmi celles qui sont mises à sa disposition au Collège.

Il prend connaissance de la PIEA, des PDEA et des plans de cours. Il en respecte les prescriptions ainsi que les procédures qui en découlent.

Il se prévaut des droits de recours octroyés par la présente politique lorsqu'il estime qu'une situation particulière lui crée une injustice.

Pour chaque évaluation, il respecte les consignes fournies par le professeur.

Il est seul responsable de sa participation au cours et de sa mise à jour en cas d'absence. Il assume le fait que l'enseignement ne peut être ralenti pour un étudiant absent à un cours.

Il fait preuve d'honnêteté intellectuelle. Il cite toujours les sources qui l'ont inspiré dans ses travaux, ses présentations ou toute autre épreuve. Il ne commet ni ne participe à aucune forme de fraude ou de plagiat. Il protège ses travaux et ses codes d'accès de toute intrusion ou de tout regard indésirable.

6.2 Crédibilité

Chaque production attendue d'un étudiant doit être personnelle, originale et témoigner de l'honnêteté de son auteur. L'emprunt au travail ou aux idées d'une autre personne (copie, paraphrase, inspiration, reproduction d'images, de résultats, etc.) doit être indiqué clairement dans le respect des consignes données par le professeur. Ce dernier peut noter « zéro » toute évaluation comprenant un plagiat, la falsification de données, l'usurpation d'une propriété intellectuelle, etc., de même que la participation à ce type de tricherie. Le professeur informe la Direction des études de chaque cas de plagiat ou de fraude dès la constatation du fait. Toute récidive peut entraîner l'expulsion du cours. Une deuxième récidive peut entraîner l'expulsion du Collège.

Le professeur adopte les mesures qu'il juge appropriées pour contrer la fraude ou le plagiat (surveillance accrue, vérification de la carte d'identité, de la présence d'appareils électroniques ou de notes dissimulées, etc.) et en informe les étudiants à l'avance. Si l'étudiant considère qu'une de ces mesures brime ses droits, il doit aussitôt en aviser le professeur afin qu'une autre disposition puisse être considérée.

Lorsqu'une évaluation prend la forme d'un travail d'équipe, le professeur choisit la formule qu'il juge appropriée pour s'assurer que la note reflète la performance individuelle de l'étudiant. La note finale du cours, quant à elle, doit résulter d'une majorité d'évaluations individuelles.

3. Présentation du guide

Étant donné que le manuel de l'APA n'a pas été traduit officiellement en langue française, la rédaction de ce guide se base sur le tutoriel [Diapason](#) et sur le contenu de la sixième édition des manuels intitulés : *Publication Manual of the American Psychological Association* et du *APA Style Guide Electronic References*. Aussi, d'autres guides dont celui rédigé par Dominic Desaulniers, bibliothécaire à la Bibliothèque EPC-Biologie de l'Université de Montréal ont été pour nous une source d'inspiration. Il est important de mentionner que le contenu de ce guide se limite à deux éléments des règles régies par le style de l'APA, c'est-à-dire la méthode de citation auteur-date ainsi que le style bibliographique.

4. Méthode de citation auteur-date

Lors de la rédaction d'un travail, on ne peut pas toujours être original. Il est donc tout à fait normal de s'inspirer des écrits et des pensées des autres. Cependant, il faut le faire de façon acceptable afin de ne pas se rendre coupable de plagiat.

Dans cette section, nous présentons une portion du module 7 intitulé *Évaluer et citer ses sources* du tutoriel *InfoSphère* (Université du Québec à Montréal. Service des Bibliothèques, 2012).

On y explique la méthode de citation auteur-date ainsi que différentes utilisations avec des phrases mises en contexte. Enfin, un tableau-synthèse présente les types de citation les plus courantes.

5. La citation : définition

Une citation est un passage tiré d'un ouvrage pour illustrer ou appuyer ce que l'on avance dans un travail. On doit absolument en indiquer la source. Cette obligation vaut pour toutes les sources : livres, articles de périodiques, encyclopédies, documents audiovisuels, pages Web, œuvres d'art, billets de blogue, etc.

Une citation est textuelle lorsqu'on reprend exactement ce qu'un auteur a écrit. Elle est indirecte ou hors texte lorsqu'on emprunte une idée ou un commentaire à un auteur : c'est alors une paraphrase. Dans tous les cas, on doit mentionner la source.

Pourquoi citer ses sources?

- **Ajouter une valeur à son travail de recherche tout en respectant le droit d'auteur**

En se référant à diverses sources extérieures à son travail et en les citant, on valorise son propre travail. Mais s'il est important de s'inspirer de différents auteurs lorsque l'on rédige un travail de recherche, on doit cependant s'assurer de reconnaître la « paternité » des idées ou des écrits qui ont enrichi le travail et ainsi de « rendre à César ce qui appartient à César ».

- **Développer ses aptitudes de recherche**

En cherchant des sources de référence et en les citant, on s'assure d'une formation de qualité. Faire soi-même le travail, c'est apprendre à chercher de l'information et à bien l'utiliser. C'est également acquérir un savoir-faire qui servira tout au long de la vie professionnelle.

- **Démontrer un sens de l'éthique professionnelle**

Il faut permettre au lecteur de vérifier l'exactitude des données rapportées ou du texte cité, ou encore de voir la citation en contexte. C'est un principe de base de la communication scientifique.

- **Faciliter le repérage des sources par le lecteur**

Permettre au lecteur qui voudrait en savoir davantage sur un texte ou un auteur mentionné dans le travail de retracer les sources qu'on a utilisées, ce qui sera possible seulement si les références complètes de celles-ci ont été données dans le document.

Quand faut-il citer?

- Lorsqu'on rapporte mot à mot ce que quelqu'un d'autre a dit ou écrit;
- Lorsqu'on paraphrase, c'est-à-dire met dans ses propres mots, ce que quelqu'un d'autre a dit ou écrit;
- Lorsqu'on intègre des photographies, images, données, statistiques, graphiques dans un document; que la source utilisée soit un document publié ou non publié; un document imprimé ou disponible sur Internet; protégée par le droit d'auteur ou du domaine public.

Que faut-il éviter de citer?

Il faut éviter de citer :

- des détails;
- un long extrait qui pourrait être résumé ou encore dont certains passages seulement pourraient être cités;
- ce qu'on peut exprimer dans ses propres mots à l'aide d'une paraphrase;
- ses propres expériences, ou observations ou encore quand on livre ses idées sur un sujet;
- ce qui est de notoriété publique.

QU'EST-CE QUI EST DE NOTORIÉTÉ PUBLIQUE?

- On dit d'un fait qu'il est de notoriété publique lorsqu'il se retrouve dans plusieurs sources d'information différentes et qu'il est susceptible d'être connu d'une grande majorité de gens. Par exemple, les dates d'événements importants, des expressions telles la Grande noirceur, l'eau gèle à zéro Celsius, etc.
- Informations communes à un groupe culturel ou à un groupe national
- Connaissances communes aux membres d'une discipline donnée

Cependant, ce qui peut être de notoriété publique pour une culture, une nation ou une discipline académique ou entre pairs peut ne pas l'être pour un autre groupe.

Comment peut-on déterminer si l'information peut être considérée de notoriété publique?

Les questions à se poser sont les suivantes :

- À qui s'adresse mon travail et dans quel contexte?
- Qu'est-ce que je peux présumer que les interlocuteurs auxquels je m'adresse savent déjà?
- La mention de mes sources sera-t-elle nécessaire?

Première affirmation :

Le taux de grossesse chez les adolescentes a diminué de 2% entre 1999 et 2000.

Une citation est requise pour cette affirmation, car on mentionne des statistiques provenant forcément d'une étude ou d'une enquête.

Deuxième affirmation :

Le Canada et les États-Unis ont signé en 1854, un traité de réciprocité valide pour dix ans.

Une citation n'est pas requise si notre public auquel nous nous adressons est composé de personnes spécialisées en histoire du Canada. Toutefois, si on s'adresse à un public général ou non expert, il sera nécessaire de fournir la source à notre affirmation.

Troisième affirmation :

La Crise d'octobre a eu lieu en 1970.

Ce fait est de notoriété publique puisqu'il est généralement connu d'une grande majorité de gens. Autant la date que l'expression *Crise d'octobre* sont ancrées dans la mémoire collective du Québec.

Toutefois, même pour un sujet ou un événement tel que la *Crise d'octobre*, si on relate certains détails susceptibles d'être moins connus, on devra alors indiquer nos sources. Par exemple ce qui suit :

«Quelques minutes après, le ministre du Travail et de l'Immigration du Québec, Pierre Laporte, qui jouait paisiblement au ballon avec son neveu, est enlevé à son tour par une deuxième cellule du F.L.Q., la cellule de financement Chénier» (Dagenais, 1990, p. 19).

En cas de doute, il est impératif de citer ses sources. C'est la meilleure chose à faire lorsque vous n'êtes pas sûrs ou certains qu'une idée ou un fait que vous mentionnez n'est pas de notoriété publique.

Comment citer?

Citation courte

Si l'extrait comprend **moins de 40 mots**, l'incorporer directement dans le texte, entre guillemets « ».

Citation longue

Si l'extrait contient **40 mots et plus**, le présenter dans un bloc de texte distinct, sans guillemets. Le premier paragraphe de l'extrait présente un retrait de 1,25 cm par rapport au reste du texte. Si l'extrait contient plusieurs paragraphes, la première ligne de chaque paragraphe subséquent a un retrait supplémentaire (i.e.) de 1,25 cm.

- **Êtes-vous à l'aise dans votre façon de citer vos sources** dans votre travail ou êtes-vous moins certain de maîtriser la façon de faire?
- **Voici différents exemples** pour vous aider à mettre en contexte la méthode de citation auteur-date :

Formulations possibles de citations dans le texte

Auteurs nommés dans le texte

Exemple :

Selon Caron et Caronia (2005), «les tentatives de faire jeune dans les messages publicitaires se soldent parfois par des échecs».

Année mentionnée dans le texte

Exemple :

En 2005, une étude (Caron & Caronia) a démontré que [...]

Plusieurs citations du même auteur et d'une même année

(Kaufmann, 2009a, 2009b)

Exemple :

Des recherches parallèles (Kaufmann, 2009a, 2009b) ont conclu [...]

Plusieurs sources citées simultanément

(Andersen, 2001; Cheshire, 1987; Eble, 1996; Eckert, 1988; Labov, 1972)

Note : dans la parenthèse, placer les sources en ordre alphabétique du premier auteur.

Exemple :

Plusieurs études (Andersen, 2001; Cheshire, 1987; Eble, 1996; Eckert, 1988; Labov, 1972) [...]

Citation avec indication de la page

(Guenancia, 2000, p. 144)

Page Web

Les citations à des pages Web sont présentées, dans le texte, de la même façon que les autres types de documents, soit l'auteur et l'année entre parenthèses.

(Sicotte, 2004)

Site Web dans son ensemble

Lorsque l'on parle d'un site Web dans son ensemble, on donne uniquement l'adresse du site entre parenthèses dans le texte. **Aucune référence correspondante n'est requise en bibliographie.**

Naître et grandir (<http://naitreetgrandir.com/fr>) est un site Web québécois qui contient de l'information sur [...]

L'auteur est une collectivité

(Institut de la statistique du Québec, 2005)

Titre de l'œuvre dans le texte

Dans *Les fous de Bassan* (Hébert, 1982), les personnages féminins...

Le poème «Le silence des maisons vides» (Saint-Denys Garneau, 1937/1999) marque...

Les faits énoncés dans l'article «Le milieu de travail se bilingue» (Buzzetti, 2013) illustrent...

Titre de l'œuvre et auteur dans le texte

Dans son poème «Le silence des maisons vides», Saint-Denys Garneau (1937/1999)...

À travers son roman *Les fous de Bassan*, Anne Hébert (1982) illustre...

Dans son article intitulé «Le milieu de travail se bilingue», Hélène Buzzetti (2013) rapporte...

La date n'est pas mentionnée

(Lafontaine, s.d.)

L'auteur n'est pas mentionné

(«Titre ou premiers mots du titre», 2011)

La date et l'auteur ne sont pas mentionnés

(«Titre ou premiers mots du titre», s.d.)

Plusieurs documents du même auteur, sans date

(Roberge, s.d.-a)

(Roberge, s.d.-b)

La paraphrase

Cette section reprend une partie du module 7 intitulé *Évaluer et citer ses sources* du tutoriel *InfoSphère* (Université du Québec à Montréal. Service des bibliothèques, 2012). Une comparaison entre un modèle de paraphrase acceptable et inacceptable est aussi présentée.

La paraphrase : définition

En s'intégrant directement au texte, la paraphrase en facilite la lecture. Elle est particulièrement utile dans les cas où les termes utilisés par l'auteur n'apparaissent pas adéquats pour ce qu'on veut démontrer. Mais, dans tous les cas, lorsqu'on utilise la paraphrase, il ne faut jamais oublier de faire référence au document d'où provient l'information.

Cependant, la paraphrase ne consiste pas seulement à remplacer les mots du texte original par des synonymes. **Il faut complètement réécrire le passage, c'est-à-dire changer les mots et la structure des phrases.** Si on veut conserver ne serait-ce que quelques mots du passage original, il faut les mettre entre guillemets (« »).

La paraphrase est donc un art. Plus on le pratiquera, meilleur on deviendra. Son utilisation est importante, car elle montre qu'on a vraiment compris ce que l'auteur a voulu dire. De plus, elle permet de mettre en valeur son propre style d'écriture, car ce sont ses mots et non ceux de l'auteur qui apparaissent sur la page. L'enchaînement entre ses idées et celles des autres sera par le fait même plus fluide.

Comment introduire une paraphrase?

On peut introduire sa paraphrase avec une formule qui indique quel auteur on paraphrase, comme Selon X ou D'après X.

Exemple :

Selon Chénétier (1989), bon nombre de Français pensent à Hemingway ou à Steinbeck lorsqu'il est question de littérature américaine.

Comment faire une bonne paraphrase?

Pour faire une bonne paraphrase, il est important de bien comprendre le texte original. Il est plus facile de réécrire dans ses propres mots un extrait de texte dont on a saisi le sens.

- **À l'aise avec la paraphrase?** Alors, on peut tout simplement lire le passage qu'on veut paraphraser plusieurs fois, fermer le livre et réécrire de mémoire le passage dans ses propres mots.
- **Pas à l'aise avec la paraphrase?** Alors suivez la méthode proposée ci-dessous.

Méthode en six étapes

1- Remplacer certains mots (noms, adjectifs, verbes, adverbes, etc.) par des synonymes

Lorsqu'on paraphrase, il faut s'assurer de conserver le sens des propos de l'auteur. On doit choisir des mots qui ont sensiblement la même signification que ceux utilisés par l'auteur. On doit aussi sélectionner des mots avec lesquels on est familier. Si on n'est pas certain du sens d'un mot, il faut le vérifier dans le dictionnaire. **Attention** : il ne faut pas remplacer chaque mot du passage original par un synonyme, mais simplement les mots les plus importants.

2- Modifier la structure des phrases

Il faut changer l'ordre des mots, c'est-à-dire réécrire les phrases sous une nouvelle forme. Pour ce faire, on peut, entre autres, modifier les connecteurs logiques, tels que les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination. Pour s'aider, on peut consulter le tableau d'équivalence des connecteurs logiques.

3- Changer les parties du discours

Les parties du discours sont les différentes catégories parmi lesquelles les mots de la langue sont répartis : noms, adjectifs, verbes, adverbes... Il s'agit donc ici de remplacer un nom par un verbe, un adjectif par un nom, un verbe par un nom, etc. Ce changement va sans doute altérer l'ordre des mots dans la phrase.

Texte original
Ce médicament est commercialisé au Canada seulement.
Texte paraphrasé
La commercialisation de ce médicament s'est effectuée au Canada seulement.

4- Effectuer tout autre changement jugé pertinent

Tout changement qui permet d'exprimer autrement les idées de l'auteur peut être apporté à l'extrait original.

5- Comparer la paraphrase à l'extrait original

De cette façon, on s'assurera non seulement qu'on n'a pas utilisé accidentellement les mêmes mots ou la même structure de phrase que l'auteur, mais également que la paraphrase renferme bien les idées de l'auteur.

6- Indiquer la source

Bien qu'on ne reprenne pas les mots exacts de l'auteur, on reprend tout de même ses idées. Il est donc essentiel d'indiquer la référence du texte qu'on a paraphrasé. **Ne pas oublier d'indiquer la page à laquelle on a pris l'information.**

Exemple de paraphrase :

Si on désire paraphraser l'extrait suivant portant sur les workaholics, tiré du livre *Le stress au travail* de Patrick Légeron, cela pourrait donner le résultat suivant :

Texte original

Leur principal problème n'est pas tant le travail lui-même (ils y excellent souvent) que leur incapacité totale à trouver du plaisir en dehors de celui-ci. Lorsqu'ils ne travaillent pas (les week-ends ou pendant les vacances), ils se sentent mal, insatisfaits, et, par contrecoup, s'investissent encore plus dans leur travail.

Texte paraphrasé

D'après Patrick Légeron (2003), ce n'est pas le travail qui pose problème aux workaholics. C'est plutôt le fait qu'il leur est impossible de retirer une quelconque satisfaction des moments de détente, comme les fins de semaine et les périodes de vacances, et ce à un point tel que cela aura pour conséquence qu'ils se consacreront encore plus à leur travail.

Exemple d'une paraphrase acceptable et inacceptable

Cette partie propose une mise en situation élaborée par l'Université d'Ottawa (2010) vous permettant de constater les bonnes et les mauvaises façons de paraphraser un extrait de texte.

Vous voulez vous servir du texte suivant :

Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes (Brodie, 1991).

Source : Brodie, J., & Chandler, C. (1991). Les femmes et le processus électoral au Canada. Dans K. Megyery (dir.), *Les femmes et la politique canadienne* (p. 3-4). Toronto, Ontario : Dundern Press.

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit :	Acceptable parce que :
Selon Brodie, «[B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral ». (1991, p. 3)	<ul style="list-style-type: none">• L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.
Comme le rappelle Brodie (1991, p. 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et «l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes».	<ul style="list-style-type: none">• Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteure a dit en deux phrases.• Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteure.• La source est citée.
Selon Brodie (1991), même si les femmes accèdent de plus en plus à des postes jadis dominés par les hommes, elles demeurent très sous représentées dans le domaine de la politique.	<ul style="list-style-type: none">• L'idée est résumée en des termes autres que ceux de l'auteure (bonne paraphrase).• L'auteure et son œuvre sont citées.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit* :	Inacceptable parce que :
<p>Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société ou la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.
<p>Même si les femmes constituent plus de 50 % de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).
<p>Même si les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991, p. 3).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Même si l'auteure, son œuvre et les pages sont indiquées, les mots en gras sont ceux de l'auteure et ils ne sont pas placés entre guillemets.

* Les mots en caractères gras sont ceux du texte-source.

Tableau synthèse des types de citation

LES CITATIONS

Types de citation	Consignes	Exemples
Citation courte	Si l'extrait comprend moins de 40 mots , l'incorporer directement dans le texte, entre guillemets « ».	<p>Exemples :</p> <p>Citation courte à l'intérieur d'une phrase : ... affirma «que les résultats étaient positifs lorsque l'expérience avait été exécutée dans certaines conditions» (Sauvé, 1979, p. 96), mais ne précisa pas...</p> <p>Citation courte qui termine une phrase : ... et du pédagogue, parce «qu'il permet de comprendre bien des phénomènes obscurs de la mentalité enfantine et adulte» (Landry, 1929, p. 23).</p>
Citation longue	Si l'extrait contient 40 mots et plus , le présenter dans un bloc de texte distinct, sans guillemets. Le premier paragraphe de l'extrait présente un retrait de 1,25 cm par rapport au reste du texte. Si l'extrait contient plusieurs paragraphes, la première ligne de chaque paragraphe subséquent a un retrait supplémentaire (i.e.) de 1,25 cm.	<p>Exemple :</p> <p>Coulomb (2007) explique :</p> <p style="padding-left: 40px;">De divisions en réunification, de périodes de troubles et d'anarchie à la stabilité, la civilisation chinoise avait fonctionné en elle-même jusqu'à Mao. Ses structures profondes n'avaient guère changé. La Chine était restée une entité à la fois spirituelle et temporelle qui avait conservé sa spécificité culturelle en dépit de ses heurs et malheurs. L'État chinois n'avait pas à se départager entre un droit d'essence ou séculier (p. 253).</p>
Citation de seconde main	<p>Une citation de seconde main est le fait de citer un auteur déjà cité par un autre auteur, c'est-à-dire que le document que vous avez en main rapporte les propos d'un autre auteur.</p> <p>Seule la source qui a été consultée directement doit apparaître en bibliographie.</p> <p>Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'expression cité par ou cité dans. Par contre, si vous décidez d'utiliser une forme, il faut garder la même pour l'ensemble d'un travail.</p>	<p>Exemples :</p> <p>Une étude sur la motivation scolaire (Chouinard, 2004, cité dans Archambault & Janosz, 2006) suggère que [...]</p> <p>En 2004, une étude sur la motivation scolaire (Chouinard, cité par Archambault & Janosz, 2006) suggère que [...]</p> <p>Une étude de Chouinard sur la motivation scolaire (2004, cité dans Archambault & Janosz, 2006) suggère que [...]</p>

<p>Citation de second rang</p>	<p>Il s'agit d'une citation située à l'intérieur d'une autre citation.</p> <p>Remplacer les guillemets déjà contenus dans la citation par des guillemets anglais (" ").</p>	<p>Selon Bernard Dionne (2013, p. 201), «Lorsqu'on cite le texte d'un auteur qui comporte lui-même une citation, insérer entre parenthèses, les noms des auteurs, les dates et les pages. Remplacez les guillemets déjà contenus dans la citation par des guillemets anglais (" ")».</p> <p>Exemple :</p> <p>Le politologue Gérard Lorient (1992, p. 67) n'hésite pas à identifier la légitimité comme «le moteur de la vie politique. Pas de légitimité, pas de pouvoir, pas de gouvernement. La légitimité permet aux autorités de gouverner. Un auteur a même appelé la légitimité les "génies invisibles de la Cité"» (Ferrero, 1943).</p>
<p>Citation en langue étrangère</p>	<p>Mettre l'extrait original en <i>italique</i> et entre guillemets « ».</p> <p>Traduction mot à mot : indiquer [traduction libre] ou [notre traduction] entre crochets.</p> <p>Traduction déjà publiée : indiquer le nom du traducteur et la date de traduction dans la référence.</p>	<p>Citation dans la langue originale :</p> <p>Barnes explique : «<i>In the ideology of the Tetrarchy, Constantius was both Herculus and, at least while Caesar, under the special protection of Sol Invictus, conventionally identified with Apollo</i>» (1981, p. 31).</p> <p>Note : Il est préférable de trouver une version française du même rapport avant de choisir l'option suivante :</p> <p>Citation traduite librement :</p> <p>Barnes explique : «Selon l'idéologie de la tétrarchie, Constance, pendant qu'il était César, était à la fois Hercule et sous la protection de Sol Invictus, traditionnellement identifié à Apollon [notre traduction]» (1981, p. 31).</p> <p>Conseil :</p> <p>Indiquer que c'est vous qui avez traduit l'extrait en mettant entre crochets [notre traduction].</p>

<p>Citation modifiée</p> <p>Pour abrégé une citation</p> <p>Pour signaler une erreur</p> <p>Pour donner une explication à l'intérieur d'une citation, afin d'en faciliter la compréhension</p> <p>Pour mettre en valeur certains mots d'une citation</p>	<p>Utiliser trois petits points [. . .] à l'intérieur de la phrase ainsi que les crochets [] pour indiquer que vous avez omis une partie du texte original.</p> <p>Recopier la phrase telle quelle comprenant l'erreur et insérer immédiatement l'expression latine <i>sic</i> en italique et entre crochets [<i>sic</i>].</p> <p>On place l'ajout entre crochets [].</p> <p>Mettre en italique <i>le ou les mots du texte original</i> afin de le mettre en évidence puis faire suivre immédiatement l'expression emphase ajouté entre crochets [].</p>	<p>Exemples :</p> <p>«<i>Le régime social-démocrate de protection social caractérise assez bien les systèmes de protection des pays scandinaves. [...] Dans ce modèle, les prestations sont financées par l'impôt</i>» (Guillemard, 2010, p. 105).</p> <p>«Dans ce contexte, la mise au point durant les années 1980-1990 de méthodes d'imagerie de l'activité cérébral et mental [<i>sic</i>] chez le sujet humain sain a constitué une véritable révolution scientifique» (Houdé, Mazoyer, & Tsourio-Mazoyer, 2002, p. 20).</p> <p>«Dans cette ville [Saint-Hyacinthe], la crise du verglas a fait des ravages en 1998» (Labelle, 2008, p. 79).</p> <p>«Dans cette ville [Saint-Hyacinthe], la [<i>crise du verglas</i>] a fait des ravages en 1998» (Labelle, 2008, p. 79).</p>
<p>Citation d'idée (paraphrase)</p>	<p>La paraphrase consiste à reprendre dans ses propres mots les idées d'un auteur. Comme la citation, elle vient appuyer ses idées. Elle permet cependant de présenter les idées d'un auteur sans utiliser les mêmes mots.</p>	<p>Exemple :</p> <p>Ce n'est qu'avec l'avènement des nouvelles techniques d'imagerie que la neuropsychologie a pu commencer son investigation en profondeur du cerveau (Houdé, Mazoyer, & Tsourio-Mazoyer, 2002).</p>

6. Création d'une bibliographie à partir du style bibliographique APA 6.0

Termes servant à désigner la liste des sources citées

L'APA recommande d'appeler la liste des sources citées *Références* ou *Liste de références*. Toutefois, *Bibliographie* est un terme courant que continuent d'employer bien des programmes d'études universitaires ayant adopté le style APA. *Médiagraphie* est aussi un terme répandu, utile pour présenter par catégories une liste de documents de différents médias. Or, le terme *Bibliographie* est lui aussi employé pour présenter une liste de documents provenant de différents médias. Ce terme et ses dérivés prennent alors un caractère extensif et ne se limitent pas seulement aux documents imprimés. Par exemple, on parle de styles bibliographiques et non de styles médiographiques; ou encore de logiciel de gestion bibliographique et non de logiciel de gestion médiographique.

Donc, *Bibliographie* et *Médiagraphie* sont des termes convenables, comme le sont *Références* ou *Liste de références*. Mais pour des fins pratiques, nous employons le terme *Bibliographie* et ses dérivés dans ce document à différents endroits et à différents égards (sauf pour désigner notre liste d'ouvrages cités, qui porte le titre *Liste de références*). Il y a toutefois des règles à respecter.

Quelques règles à respecter

La liste des sources citées dans un travail ou la bibliographie est placée à la toute fin du document en question. Il faut insérer un double interligne entre chaque référence et chacune d'elle doit avoir un retrait négatif. Les références doivent être présentées en ordre alphabétique d'auteur. Pour aucune raison, il ne doit pas y avoir d'autres formes de classement. Il faut que le lecteur puisse aisément repérer dans la bibliographie la référence complète d'un document cité dans le texte. La méthode auteur-date employée dans le texte est pour le lecteur son seul point de référence.

C'est pourquoi la méthode auteur-date impose donc que certaines règles soient respectées avec rigueur:

1. Premièrement, la liste des documents cités doit respecter l'ordonnement des références, c'est-à-dire que le classement des sources citées dans le texte doit se faire par le nom du premier auteur.
 - a. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, la référence est classée au titre (ignorer le, la, les, l').
 - b. S'il y a plus qu'un document du même ou des mêmes auteurs mentionnés dans le même ordre, la référence avec la date de publication la plus récente doit être citée en premier lieu et ainsi de suite.
 - c. S'il arrive qu'il y ait des documents parus la même année, qu'il s'agisse d'un même auteur ou un même groupe d'auteurs dont les noms sont mentionnés dans le même ordre, pour bien différencier celles-ci on doit alors ajouter à la suite de la date de publication une

lettre minuscule à partir de la lettre *a* et tout en suivant la chaîne de l'alphabet autant que nécessaire.

- d. L'emploi des lettres minuscules à la suite de la date devra être en adéquation entre les citations dans le texte et les références figurant à la fin du travail. L'attribution d'une lettre à la suite de l'année doit se faire en fonction de l'ordre alphabétique du titre.
2. Deuxièmement, on ne doit en aucun cas regrouper les titres par médium. Comme nous l'affirmions plus tôt, il faut que le lecteur puisse aisément repérer dans la bibliographie la référence complète d'un document cité dans le texte. Les seules informations dont il dispose sont généralement le nom de l'auteur et la date de publication, d'où la nécessité de respecter le classement par ordre alphabétique d'auteur dans la bibliographie.
3. Troisièmement, il est essentiel que l'on n'indique que ce qui a été cité dans le texte, à l'exception des communications personnelles qui seraient pour le lecteur difficiles de consulter.

Liste d'ouvrages consultés ou lectures complémentaires

Dans le cadre d'un travail, il peut arriver que l'on ait consulté un certain nombre de sources sans que nous ayons eu à en citer la moindre idée ou le moindre extrait. Comme l'affirme Couture (2010), « si l'on souhaite faire bénéficier le lecteur de ces références intéressantes sur le sujet, rien n'interdit d'ajouter une seconde liste » ; cependant, on le fera en énumérant ces références dans une autre liste que l'on appellera *Lectures complémentaires* ou *Compléments bibliographiques*. Il est donc impératif que cette liste soit clairement distincte de la liste des sources citées et qu'elle ait un caractère complémentaire à la liste principale.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS TRADUITS

Dominic Desaulniers (2012), bibliothécaire à la bibliothèque EPC-Biologie de l'Université de Montréal, propose une adaptation des principales abréviations utilisées dans la norme APA 6.0 en anglais. Les voici :

Principaux éléments traduits	
Anglais	Français
Ed(s).	<p>(dir.)</p> <p>Signifie directeur de publication. S'emploie pour désigner «celui qui collige le texte de plusieurs auteurs et les regroupe dans une publication dont il assume la direction éditoriale» (Dionne, 2013, p. 208).</p> <p>Le directeur est également connu sous le nom d'éditeur intellectuel. Dans la majorité des cas, le directeur est celui qui supervise la publication d'un ouvrage de référence. Il peut y avoir plus d'une personne pour assurer la supervision.</p> <p>Il se place entre parenthèses () après le(s), nom(s), du(es) directeur(s) de publication.</p>
In	<p>Dans</p> <p>S'emploie dans le cas d'un chapitre de livre ou d'un article pris dans un ouvrage de référence.</p> <p>S'utilise avec la lettre «D» en majuscule, car il se place au début de la description du document plus vaste dont fait partie le document cité.</p>
No.	<p>No</p> <p>S'utilise pour ajouter le numéro d'une publication gouvernementale. Il suffit alors de le placer entre parenthèses immédiatement après le titre.</p>
pp.	<p>p.</p> <p>S'utilise lors de citation dans le texte pour signifier la ou les page(s) exacte(s) où l'information a été trouvée.</p>
2nd ed.	<p>(2^e éd.)</p> <p>S'emploie pour décrire un livre réédité. Il suffit «[d']indiquer le numéro de l'édition entre parenthèses après le titre, et, s'il y a lieu, qualifier la nouvelle édition selon qu'elle est revue, augmentée, remaniée, refondue, corrigée, etc. » (Dionne, 2008, p. 230).</p> <p>Note : Ne jamais écrire «1^{ère} édition».</p>

Retrieved from	Repéré à S'emploie pour indiquer la localisation d'un document en ligne avec l'adresse URL.
Paper presented	Communication présentée au [à la] S'emploie pour indiquer une communication présentée à un colloque ou à un congrès.
Unpublished	Document inédit S'emploie pour un document qui n'a pas été publié. Il se place à la toute fin de la notice bibliographique.
in press	(sous presse) S'emploie pour désigner qu'un document est en attente de publication. Inscrire à la place de l'année de publication, entre parenthèses immédiatement après l'auteur.
as cited in	cité dans (i.e. citation secondaire, dans le texte) S'emploie dans le cadre d'une citation de seconde main (voir tableau intitulé <i>Tableau-synthèse des types de citation</i> à la page 17 du guide).
n.d.	(s.d.) S'emploie entre parenthèses pour un document où il n'y a pas de date connue de publication.

Éléments non traduits

Certains éléments sont considérés comme des signes distinctifs du style de l'APA.

& (l'esperluette)

et al. (qui provient du latin et dont l'usage est accepté en français)

Ville de publication :

Pour les provinces canadiennes, le manuel de l'APA ne spécifie pas s'il faut utiliser le nom complet, le nom abrégé ou le code à deux lettres (i.e. Québec, Qué., ou QC). Dans ce guide, le nom complet de la province a été privilégié. **Il est donc suggéré de choisir une forme et de la conserver tout au long de la rédaction de vos références bibliographiques.**

Pour ce qui est des états américains, il faut utiliser un code à deux lettres. Le site Web de l'US Postal fournit la liste de ces codes : <https://tools.usps.com/go/ZipLookupAction!input.action>. Dans la page intitulée **Look Up a Zip Code**, cliquez sur **Select dans la section State** pour voir les abréviations de chacun des états. Pour les autres villes du monde, il faut indiquer la ville, suivi d'une virgule, d'un espace et, enfin, le nom du pays au complet suivi de deux points pour y ajouter la maison d'édition suivi d'un point.

Digital Object Identifier (DOI) :

Dans sa sixième édition, l'APA recommande d'utiliser le DOI plutôt que l'adresse URL dans la référence des documents électroniques. Le DOI, qui signifie *Digital Object Identifier*, est une séquence alphanumérique unique qui sert de lien permanent sur Internet.

En effet, les adresses URL sont sujettes à changement ainsi que les multiples versions d'un même document se trouvant sur Internet. Pour pallier ce caractère volatil, le DOI doit être privilégié à l'adresse URL lorsqu'il est disponible. Un DOI est attribué à chaque article de revue, aux livres, etc. Le DOI est indiqué dans la zone de *copyright* des documents. Il se présente sous la forme suivante : **doi : XXXXXXXX**. Le DOI connu, il suffit de l'introduire sur le site <http://www.crossref.org> pour retrouver la localisation exacte du document.

Uniform Resource Locator (URL) :

L'adresse URL indique l'endroit sur le réseau Internet où se situe une ressource ainsi que le protocole ou format nécessaire (http, ftp, telnet, etc.) afin de pouvoir accéder à l'information.

Note concernant les articles de revues et de journaux ainsi que les articles d'ouvrages de référence issus d'une ressource électronique (bases de données, etc.) :

Si un article provient d'une ressource électronique qui est accessible par le biais d'un abonnement, mais qu'il ne comporte pas de DOI, il faut inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de cette ressource. On ne doit pas préciser l'adresse URL complète, car une base de données disponible par abonnement n'est pas librement accessible aux usagers non autorisés. L'information apparaissant dans l'adresse URL désignant la page d'accueil peut indiquer au lecteur le nom de la base de données, de son producteur ou de son distributeur.

7. Liste des types de document avec la page où le trouver

Actes de conférence et congrès.....	33	Enregistrement musical (album complet)	59
Anthologie	52	Exposition (visite en général).....	54
Application mobile.....	48	Films et vidéos.....	44
Article de revue pris dans Internet	39	Films et vidéos en ligne (You Tube, etc.)	44
Article d'encyclopédie en ligne.....	34	Image prise dans Internet (avec auteur, sans date).....	42
Article de journal (avec auteur).....	35	Image prise dans Internet (sans auteur, sans date).....	42
Article de journal (sans auteur)	36	Image prise dans un livre	33
Article de journal pris dans Internet.....	35	Livre (édition)	29
Article de journal pris dans une base de données.....	35	Livre (série en plusieurs volumes).....	30
Article de revue (avec auteur).....	37	Livre (volume faisant partie d'une série et comprenant un sous-titre)	30
Article de revue (sans auteur)	37	Livre (volume sans sous-titre faisant partie d'une série)	30
Article de revue pris dans une base de données (avec DOI)	38	Livre 2 ^e , 3 ^e édition, volume	29
Article de revue pris dans une base de données (sans auteur, sans DOI).....	39	Livre avec deux auteurs	27
Article de revue pris dans une base de données (sans DOI)	38	Livre avec six auteurs et plus	28
Article pris dans l'application mobile d'un ouvrage	48	Livre avec trois à cinq auteurs.....	27
Baladodiffusion.....	45	Livre avec un auteur	27
Bande dessinée.....	57	Livre électronique.....	32
Bande dessinée (en un seul volume)	57	Livre électronique (livre qui n'a jamais été publié en format imprimé)	33
Bande dessinée (série en plusieurs volumes)	58	Livre sans auteur	28
Bande dessinée (volume faisant partie d'une série) ...	58	Logiciel sous forme de cédérom.....	49
Bande dessinée prise dans un journal	58	Œuvre d'art prise dans Internet (avec auteur, avec date)	56
Bande dessinée prise dans une revue.....	59	Œuvre d'art prise dans une base de données (avec auteur).....	56
Billet de blogue.....	46	Œuvre d'art provenant d'un livre.....	54
Caricature prise dans Internet.....	36	Œuvre d'art vue dans une exposition temporaire	57
Caricature prise dans un journal.....	36	Œuvre d'art vue dans une exposition virtuelle	56
Caricature prise dans une base de données.....	37	Organisme identifié comme auteur (publications gouvernementales ou organisationnelles).....	43
Caricature prise dans une revue	38	Page Web (avec auteur, avec date)	40
Carte géographique	49	Page Web (avec auteur, sans date)	41
Catalogue d'exposition	55	Page Web (sans auteur, sans date)	41
Chapitre dans un ouvrage collectif	31	Peinture, sculpture vue dans un musée ou dans un lieu public.....	57
Chapitre dans un ouvrage collectif (sans auteur)	31	Personne identifiée comme auteur (publications gouvernementales ou organisationnelles).....	43
Code source	50	Pièce de théâtre	53
Communication personnelle : courriels, téléphones, notes prises par un étudiant lors d'un cours, interviews, etc.....	46	Pièce musicale d'un album	59
Communiqué de presse pris dans Internet	42	Plusieurs documents du même auteur la même année	29
Deux documents ou plus avec le même auteur	28	Poème dans un recueil	52
Document non publié	46	Publicité	54
Document non publié (réutilisation partielle ou intégrale d'un travail dans le cadre d'un autre cours)	47	Publicité prise dans Internet.....	55
Document PDF pris dans Internet.....	41	Recueil de notes de cours	44
Émission de télévision ou radio.....	45	Recueil de nouvelles	53
Encyclopédies et dictionnaires (avec auteur).....	34		
Encyclopédies et dictionnaires (sans auteur).....	34		

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)	47
Sans date	32
Site Web complet.....	40
Texte de loi	54
Texte de loi en ligne	54
Thèse et Mémoire en ligne.....	60

Thèse ou Mémoire	60
Traduction et adaptation.....	32
Traduction, adaptation.....	31
Version électronique d'un livre imprimé.....	32
Wiki.....	45

8. Types de document

LIVRES

Livre avec un auteur

Auteur, A. (Année). *Titre du livre : sous-titre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Note : Si le titre comporte un sous-titre et que celui-ci est précédé par un point plutôt que deux points, on respecte la forme établie par l'éditeur.

Exemple :

Courtois, S. (2009). *Communisme et totalitarisme*. Paris, France : Perrin.

Livre avec deux auteurs

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (Année). *Titre du livre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Arcand, B., & Bouchard, S. (2001). *Du pipi, du gaspillage et sept autres lieux communs*. Montréal, Québec : Boréal.

Livre avec trois à cinq auteurs

Auteur, A. A., Auteur, B. B., Auteur, C. C., & Auteur D. D. (Année). *Titre du livre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Bousquet, J., Lachance, Y., Laferté, S., & Marticotte, F. (2007). *Marketing stratégique*. Montréal, Québec : Chenelière Éducation.

Livre avec six auteurs et plus

Inclure les noms et initiales jusqu'à sept auteurs. S'il y a plus de sept, insérer des points de suspension après le sixième auteur et le nom du dernier auteur.

Auteur, A. A., Auteur, B. B., Auteur, C. C., Auteur D. D., Auteur E. E., Auteur F.F...Auteur X.X. (Année).
Titre du livre. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Borel, J.-P., Maquart, F.-X., Le Peuch, C., Randoux, A., Gillery, P., Bellon, G.Monboisse, J.-C. (1997).
Biochimie dynamique. Paris, France : De Boeck.

Livre sans auteur

Titre du livre. (Année). Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Portrait d'une région forestière en l'an 1927. (1930). Québec, Québec : Éditions Florilège.

Deux documents ou plus avec le même auteur

Dans la liste des références, chaque référence d'un même auteur est classée par ordre croissant de publication.

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre.* Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Chautard, S. (2008). *Les conflits du XXe siècle.* Levallois-Perret, France : Studyrama.

Chautard, S. (2012). *La guerre froide :* . Levallois-Perret,
France : Studyrama.

Plusieurs documents du même auteur la même année

Note : Dans la liste des références, chaque référence d'un même auteur, de la même année est classée par ordre alphabétique du titre (ne pas considérer le, la, les, l'). La lettre placée à la suite de l'année de publication est très importante puisqu'elle identifie clairement le bon titre auquel fait référence le rédacteur lors d'une citation dans le texte.

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Chautard, S. (2008a). *Les grandes batailles*. Levallois-Perret, France : Studyrama.

Chautard, S. (2008b). *Les grandes batailles*. Levallois-Perret, France : Studyrama.

Livre 2^e, 3^e édition, volume

Note : Ne jamais écrire «1^{ère} édition», mais lorsqu'on décrit un volume réédité, indiquer le numéro de l'édition entre parenthèses après le titre, et, s'il y a lieu, qualifier la nouvelle édition selon qu'elle est revue, augmentée, remaniée, refondue, corrigée, [mise à jour], etc. (Dionne, 2008, p. 230).

Il est fortement suggéré de se référer au texte de présentation qui se trouve en début d'ouvrage afin de connaître de quelle manière l'éditeur qualifie l'édition utilisée.

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). *Titre du livre* (x^e éd.). Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Livre (édition)

Montet, L. (2003). *Tueurs en série : essai en profilage criminel* (7^e éd. corr.). Paris, France : Presses universitaires de France.

Livre (série en plusieurs volumes)

Note : Si la publication de la série complète s'échelonne sur plusieurs années, on indique la première année puis la dernière année séparée par un tiret. Par exemple : (2008-2011).

Auteur, A., Auteur, B., & Auteur, C. (Année). *Titre de la série* (Premier volume-Dernier volume). Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Séguin, M., Descheneau, J., & Tardif, B. (2010). *Physique XXI* (Vol. A-C). Saint-Laurent, Québec : ERPI.

Livre (volume faisant partie d'une série et comprenant un sous-titre)

Auteur, A., Auteur, B., & Auteur, C. (Année). *Titre de la série : Identification du volume. Titre du volume*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Séguin, M., Descheneau, J., & Tardif, B. (2010). *Physique XXI : Vol. B. Électricité et magnétisme*. Saint-Laurent, Québec : ERPI.

Livre (volume sans sous-titre faisant partie d'une série)

Auteur, A. (Année). *Titre de la série* (édition, Identification du volume). Lieu de publication : Maison d'édition.

Amyotte, L. (2003). *Introduction à l'algèbre linéaire et à ses applications* (2^e éd., Vol. 1). Saint-Laurent, Québec : ERPI.

Chapitre dans un ouvrage collectif

L'entrée est faite au nom de l'auteur ou aux auteurs du chapitre.

Auteur, A. A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur & B. Directeur (dir.), *Titre du livre* (x^e éd., Vol. x, p. xx-yy). Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Desjardins, M. & Paquette, D. (2008). Les jeunes parents. Besoins et services complémentaires? Dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau & E. Pouliot (dir.), *Visages multiples de la parentalité* (p. 161-184). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Chapitre dans un ouvrage collectif (sans auteur)

Titre du chapitre. (Année). Dans A. Directeur & B. Directeur (dir.), *Titre du livre* (p. xx-yy). Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Alphonse Barnabé-LaRocque et la mise en place d'un service de santé public à Montréal, 1865-1885. (2002). Dans B. Gaumer, G. Desrosiers & O. Keel (dir.), *Histoire du Service de santé de la ville de Montréal 1865-1975* (p. 19-63). Sainte-Foy, Québec : IQRC.

Traduction, adaptation

Note : Dans le cas où il s'agit d'une traduction ou d'une adaptation, il faut inclure entre parenthèses, la date originale de publication de l'œuvre à la toute fin de la notice bibliographique.

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre* (traduit par A. Traducteur). Lieu de publication : Maison d'édition. (Œuvre originale publiée en XXXX).

Note : Lorsqu'il s'agit d'une œuvre classique qui remonte à la Grèce antique ou la Rome antique ou encore d'autres périodes où il est difficile de déterminer avec précision la date de publication originale, APA recommande de ne rien inscrire à cet égard.

Exemples :

Traduction

Rawls, J. (1995). *Libéralisme politique* (traduit par C. Audard). Paris, France : Presses universitaires de France. (Œuvre originale publiée en 1993).

Traduction et adaptation

Tavris, C. & Wade, C. (1999). *Introduction à la psychologie : les grandes perspectives* (adapté par A. Gagnon, C. Goulet, & P. Wiedmann; traduit par P. Mayer). Saint-Laurent, Québec : Éditions du Renouveau pédagogique. (Œuvre originale publiée en 1997).

Sans date

Auteur, A. A. (s.d.). *Titre du livre : sous-titre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Deschamps, G. (s.d.). *Marivaux*. Paris, France : Hachette.

Livre électronique

Version électronique d'un livre imprimé

Note : La date de dernière consultation n'est **plus** mentionnée dans la référence, sauf dans certains cas où la source est sujette à être modifiée régulièrement. Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si le livre est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Auteur, A. A. (Année). *Titre : sous-titre*. Repéré à l'adresse URL

Auteur, A. A. (Année). *Titre : sous-titre*. doi: no de doi

Exemples :

Note : Dans le cas des œuvres ayant déjà été publiées, il faut inscrire l'année de **publication** originale entre parenthèses et non l'année d'édition de la mise en ligne sur le site Web. Pour une œuvre déjà publiée et qui a été **traduite**, il faut inscrire entre parenthèses l'année de traduction, ajouter **traduit par** et le nom du traducteur (traduit par T. Traducteur) entre parenthèses immédiatement après le

titre. Ne pas oublier d'ajouter entre parenthèses, la mention **Œuvre originale publiée en XXXX** à la suite de l'adresse URL ou du no. de DOI.

Maupassant, G. (1880). *Boule de suif*. Repéré à http://www.inlibroveritas.net/lire/oeuvre2329.html#page_1

Fossaert, R. (2000). *Les frontières des États-Unis au 21e siècle*. doi : 10.1522/cla.for.fro

Livre électronique (livre qui n'a jamais été publié en format imprimé)

Auteur, A. (Année). *Titre du livre*. Lieu de publication. Maison d'édition.

Exemple :

O'Keeffe, E. (s.d.). *Egoism & the Crisis In Western Values*. Repéré à <http://www.onlineoriginals.com/showitem.asp?itemID=135>

Actes de conférence et congrès

Auteur, A. (Année, mois). *Titre de la communication*. Communication présentée au [à la] Nom du congrès ou de la conférence, Lieu.

Note : Ne pas confondre l'année de publication du document avec l'année et le mois de la présentation au congrès.

Exemple :

Tremblay, G. (2007, mai). *La santé des hommes : un nouvel objet de recherche au Québec*. Communication présentée au 75^e Congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières.

Image prise dans un livre

Note : À traiter comme un livre régulier en **référence bibliographique**.

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre : sous-titre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Leclerc, P.-A. & Saint-Pierre, J. (2001). *La vie rurale, 1866-1953*. Sainte-Foy, Québec : Publications du Québec.

ENCYCLOPÉDIES ET DICTIONNAIRES

Encyclopédies et dictionnaires (avec auteur)

Auteur, A. (Année). Titre de l'entrée. Dans *Titre de l'ouvrage* (Vol. x, p. xxx-xxx). Lieu de publication : Éditeur.

Exemples :

Becquemont, D. (1996). Darwinisme social. Dans *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution* (Vol. 1, p. 1108-1119). Paris, France : Presses universitaires de France.

Rey-Debove, J. & Rey, A. (dir.). (2007). *Le nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (nouvelle édition refondue). Paris, France : Dictionnaires Le Robert.

Encyclopédies et dictionnaires (sans auteur)

Titre de l'entrée (Année). Dans *Titre de l'ouvrage*. Lieu : Éditeur.

Exemple :

La fausse science des races (1995). Dans *Encyclopédie des sciences de la nature*. Paris, France : Larousse.

Article d'encyclopédie en ligne

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Auteur, A. (Année). Titre de l'entrée. Dans *Titre de l'ouvrage*. Repéré à l'adresse URL

Exemple :

Boussard, J. (s.d.). Guillaume le Conquérant (1027 env.-1087). Dans *Universalis*. Repéré à <http://www.universalis-edu.com/>

JOURNAUX

Article de journal pris dans Internet

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil.

Auteur, A. (date). Titre de l'article. *Titre du journal*. Repéré à l'adresse URL

Exemple :

Saint-Arnaud, P. (22 avril 2013). Le CPQ veut le maintien de l'objectif du déficit zéro. *La Presse*. Repéré à <http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201304/22/01-4643349-le-cpq-veut-le-maintien-de-lobjectif-du-deficit-zero.php>

Article de journal pris dans une base de données

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Auteur, A. (date). Titre de l'article. *Titre du journal*. Repéré à l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Exemple :

Doyon, F. (22 avril 2013). Le livre-art, objet polymorphe. *Le Devoir*. Repéré à <http://library.eureka.cc/WebPages/Search/Result.aspx>

Article de journal (avec auteur)

Si un article apparaît sur des pages discontinues, inscrire tous les numéros de pages séparées par une virgule (ex., pp. B1, B3, B5–B7).

Auteur, A. (date). Titre de l'article. *Titre du journal*, p.

Exemple :

Bonzom, M-C. (13 et 14 avril 2013). L'insécurité sociale selon Barack Obama. *Le Devoir*, p. B1-B2.

Article de journal (sans auteur)

Titre de l'article (date). *Titre du journal*, p.

Exemple :

Pierre Bibeau veut être entendu (19 avril 2013). *La Presse*, p. A18

Caricature prise dans un journal

Note : À l'auteur, il faut inscrire le **nom du caricaturiste**. Si la caricature n'a pas de titre, on place la mention de caricature entre crochets tout de suite après la date.

Auteur, A. (Date). Titre de la caricature [Caricature]. *Titre du journal*, p.

Exemple :

Chapleau, S. (19 septembre 2013). Kotto préfère laisser son crâne de panthère dans le placard [Caricature]. *La Presse*, p. A26.

Caricature prise dans Internet

Note : Pour les caricatures en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si la caricature est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil.

Auteur, A. (date). Titre de la caricature [Caricature]. *Titre du journal*. Repéré à l'adresse URL

Exemple :

Garnotte (30 juin 2010). Une solution pour le toit du stade : la collection de chapeaux de la reine! [Caricature]. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/galleries-photos/les-caricatures-de-garnotte/115924>

Caricature prise dans une base de données

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Auteur, A. (date). Titre de la caricature [Caricature]. *Titre du journal*. Repéré à l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Exemple :

Côté. (9 janvier 2013). 4^e meilleur maire du monde [Caricature]. *Le Soleil*. Repéré à <http://library.eureka.cc/WebPages/Search/Result.aspx?Form=NEWS>

REVUES

Article de revue (avec auteur)

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, volume(numéro), page de début - page de la fin.

Noter que le *volume* est écrit en italique.

Exemple :

Nathanson, M., Oxley, J., & Rouyer, M. (2011). Maltraitance envers les enfants et les adolescents. *Journal de pédiatrie et de puériculture*, 24(6), 295-305.

Article de revue (sans auteur)

Titre de l'article. (Année). *Titre de la revue*, volume(numéro), page de début - page de la fin.

Noter que le *volume* est écrit en italique.

Exemple :

Safer Drugs for Kids. (2012). *Scientific American*, 307(3), 12.

Caricature prise dans une revue

Auteur, A. (Année). Titre de la caricature [Caricature]. *Titre de la revue, volume*(numéro), page de début - page de la fin.

Exemple :

Yayo (2013). Le monde de Yayo [Caricature]. *L'actualité*, 38(11), p.74

Article de revue pris dans une base de données (avec DOI)

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue, volume*(numéro), page de début - page de la fin. doi: no de doi

Noter que le *volume* est écrit en italique.

Exemple :

Guberman, N. (2003). La rémunération des soins aux proches : enjeux pour les femmes. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 186-206. doi: 10.7202/009634ar

Article de revue pris dans une base de données (sans DOI)

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue, volume* (numéro), page de début - page de la fin. Repéré à l'adresse URL de la page d'accueil de la base.

Noter que le *volume* est écrit en italique.

Exemple :

Thierry, R. & Ayerdi-Martin, C. (2012). La gamification de la médiation numérique : la conception de jeux en ligne spécialisés pour les bibliothèques. *Documentation et bibliothèques*, 58(2), 69-76. Repéré à <http://www3.cmaisonneuve.qc.ca/biblio/recherche.html>

Article de revue pris dans une base de données (sans auteur, sans DOI)

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Titre de l'article (Année). *Titre de la revue*, volume(numéro), page de début - page de la fin. Repéré à l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Noter que le *volume* est écrit en italique.

Exemple :

Roger-Pol Droit, un drôle de philosophe (2001). *Actualité des religions*, (28), 34-36. Repéré à <http://www3.cmaisonneuve.qc.ca/biblio/recherche.html>

Article de revue pris dans Internet

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

S'il n'y a pas de numéro de pages, ne rien indiquer après le *volume*(numéro).

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, volume(numéro), page de début - page de la fin. Repéré à

Noter que le *volume* est écrit en italique.

Exemple :

Liu, J. (2001). Pour un monde harmonieux. *Le Courrier de l'Unesco*, (4), 25-26. Repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002130/213061f.pdf>

WEB

Note au sujet de la 6^e édition de l'APA :

Le titre d'un document trouvé en ligne est mis en italique seulement lorsque ce document peut être identifié comme appartenant à l'un des types de document suivants : **livre, rapport, thèse, article de périodique**. Lorsque le type de document ne peut être identifié comme tel, le titre ne doit pas être mis en italique.

Les documents suivants voient généralement leur titre apparaître en caractère normal : pages html spécifiques à l'intérieur de sites Web, billets dans des blogues, messages publiés dans des forums ou des listes de discussion. **On n'indique plus la date de dernière consultation, sauf dans le cas d'articles provenant de Wikipédia ou d'autres Wikis.**

On précise le format [entre crochets carrés] uniquement lorsque celui-ci sort de l'ordinaire, aide à identifier le document ou facilite son repérage. Dans tous les autres cas, on peut l'omettre.

Site Web complet

Lorsque l'on cite un site Web dans son ensemble, on donne uniquement l'adresse du site entre parenthèses dans le texte. **Aucune référence correspondante n'est requise en bibliographie.**

Exemple :

Psychomédia (<http://www.psychomedia.qc.ca>) est un site Web québécois qui contient, entre autres, des nouvelles de la recherche dans le domaine de la psychologie.

Page Web (avec auteur, avec date)

Auteur, A. (date). Titre du document. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Santé Canada. (2013). Sécurité des produits de consommation. Repéré à <http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/index-fra.php>

Page Web (sans auteur, sans date)

Titre de la page. (s.d.). Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Le pervers narcissique envieux et l'exclusion (s.d.). Repéré à

<http://exploratioexplorator.wordpress.com/violence-psychologique-et-morale/le-pervers-envieux-et-lexclusion/>

Page Web (avec auteur, sans date)

Auteur, A. A. (s.d.). Titre de la page. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Ville de Montréal. Bibliothèques. (s.d.). Ressources numériques. Repéré à

<http://bibliomontreal.com/ressources-numeriques.php>

Document PDF pris dans Internet

Auteur, A. A. (Année). Titre du document : sous-titre. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Verluse, P. (2011). Voisinage de l'Union européenne : quelles perspectives pour le Maroc? Repéré à

http://www.dandurand.uqam.ca/uploads/files/publications/rflexions/Chronique_europeenne/Chronique_europeenne_15nov2011.pdf

Image prise dans Internet (avec auteur, sans date)

Auteur, A. A. (date). Titre de l'image [Type de contenu : photographie, illustration, etc.]. Repéré à l'adresse URL complète.

Note : Si l'auteur de l'image n'est pas identifié, débutez par le titre. Le titre de l'image est celui qui se trouve en légende.

Exemple :

Gagnon-Mountzouris, V. (s.d.). L'espace 3C, un premier espace de collaboration en bibliothèque, sera inauguré au printemps 2013 à la bibliothèque de l'École de technologie supérieure. [Photographie]. Repéré à <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/03/vers-bibliotheque-participative>

Image prise dans Internet (sans auteur, sans date)

Titre de l'image [Type de contenu : photographie, illustration, etc.]. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Le petit soldat et son chien, photographie anonyme [photographie]. Repéré à <http://www.photo-memory.eu/monde-societes/3916-photographie-anonyme-petit-garcon-chien.php>

Communiqué de presse pris dans Internet

Auteur, A. A. (date). Titre. [Type de contenu]. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

CNW Telbec. (24 avril 2013). La Ville rend publique l'étude de faisabilité du projet du tramway à Montréal [Communiqué de presse]. Repéré à <http://www.newswire.ca/fr/story/1151935/la-ville-rend-publique-l-etude-de-faisabilite-du-projet-du-tramway-a-montreal>

PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES OU ORGANISATIONNELLES

Note : Citer de la même façon qu'un livre. Si le rapport possède un numéro spécifique, inscrire ce numéro entre parenthèses immédiatement après le titre. **Remplacer le lieu de publication et la maison d'édition par l'adresse URL si le document a été consulté en ligne.** Inclure le nom de l'organisation.

Personne identifiée comme auteur (publications gouvernementales ou organisationnelles)

Auteur, A. A. (Année). *Titre : sous-titre* (Publication no xxx). Lieu de publication : Maison d'édition - OU - Repéré sur le site de l'organisation xyz : adresse URL spécifique [si consulté en ligne]

Exemple :

Rateaud, W., Jolicoeur, H., & Etcheverry P. (2001). *Habitat du loup dans le sud-ouest du Québec : occupation actuelle et modèles prédictifs*. Québec, Québec : Société de la faune et des parcs du Québec. Ministère de l'Environnement.

Organisme identifié comme auteur (publications gouvernementales ou organisationnelles)

Note : Citer de la même façon qu'un livre. Si le rapport possède un numéro spécifique, inscrire ce numéro entre parenthèses immédiatement après le titre. **Remplacer le lieu de publication et la maison d'édition par l'adresse URL si le document a été consulté en ligne.**

Nom du ministère ou de l'organisme. (Année). *Titre : sous-titre* (Publication no xxx). Repéré à l'adresse URL complète [si consulté en ligne]

Exemple :

Santé Canada. (2010). *Contribution de Santé Canada à l'évaluation environnementale* (Publication no H128-1/10-598F). Repéré à <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/eval/contribute-contribution/index-fra.php>

AUTRES SOURCES

Recueil de notes de cours

Bibliographie

Note : Si le recueil de notes de cours est en ligne, remplacer le nom de l'institution par la mention Repéré dans, nom de l'environnement : adresse URL de la page d'accueil de l'environnement.

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Sigle du cours. *Titre*. Nom de l'institution.

Exemple :

Coutu, B. (2013). SOC 1006. *Introduction à la sociologie*. Université du Québec à Montréal.

Films et vidéos en ligne (You Tube, etc.)

Auteur, A. A. [Pseudonyme, si disponible]. (Date). *Titre du vidéo* [Vidéo en ligne]. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Universitetet i Bergen. [UniBergen]. (27 mai 2010). *Et Plagieringseventyr* [Vidéo en ligne]. Repéré à <http://www.youtube.com/watch?v=Mwbw9KF-ACY>

Films et vidéos

Auteur, A. A. (Année). *Titre du film* [Type de contenu]. Lieu de production : Studio ou compagnie cinématographique.

Note : APA privilégie d'abord le producteur et, ensuite le réalisateur. Le tutoriel Diapason utilise quant à lui, seulement le nom du réalisateur.

Exemple :

Forman, M. (Réalisateur). (1975). *Vol au-dessus d'un nid de coucou* [œuvre cinématographique]. Burbank, CA : Warner Home Video.

Émission de télévision ou radio

Note : Si trouvé en ligne, remplacer le lieu et le diffuseur par l'adresse URL complète.

L'auteur du reportage est le journaliste.

Auteur du reportage, A. (Journaliste), & Nom du réalisateur, A. (Réalisateur). (Année). Titre du reportage ou de l'épisode [Type de contenu]. Dans A. Nom du Producteur (Producteur), *Titre de l'émission*. Lieu : Diffuseur.

Exemple :

Rogel, J.-P. (Journaliste), & Faure, L. (Réalisateur). (2009). Un dimanche avec Darwin [Reportage]. Dans Société Radio-Canada (Producteur), *Découverte*. Montréal, Québec : Société Radio-Canada.

Baladodiffusion

Auteur du reportage, A. (Journaliste). (Date). *Titre*. [Type de contenu]. Lieu : Diffuseur. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Desoer, F. (Journaliste). (21 avril 2013). *Le 50e anniversaire de la Cinémathèque québécoise* [Baladodiffusion]. Repéré à [http://medias-balado-radio-canada.ca/diffusion/2013/balado/src/CBF/dimanche-20130421-1226.mp3](http://medias-balado.radio-canada.ca/diffusion/2013/balado/src/CBF/dimanche-20130421-1226.mp3)

Wiki

Note : Comme ce type de contenu est souvent modifié, il est indiqué de mettre la date de repérage.

Titre du billet. (Date). Dans [*Nom du wiki*]. Repéré le [date] à l'adresse URL complète.

Exemple :

Chine : plus de 200 morts et 11 500 blessés dans le tremblement de terre. (22 avril 2013). Dans *Wikinews*. Repéré le 25 avril 2013 à [http://fr.wikinews.org/wiki/Chine : plus de 200 morts et 11 500 blessés dans le tremblement de terre](http://fr.wikinews.org/wiki/Chine:_plus_de_200_morts_et_11_500_bless%C3%A9s_dans_le_tremblement_de_terre)

Billet de blogue

A. Auteur. (Date). Titre du billet [Type de contenu]. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Hugot, C. (25 avril 2013). Profession : photographe en archéologie [Billet de blogue]. Repéré à <http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2013/04/photographe-en-archeologie/>

Communication personnelle : courriels, téléphones, notes prises par un étudiant lors d'un cours, interviews, etc.

Citation dans le texte

Note : Citer uniquement les sources dans le texte, en indiquant le nom de l'émetteur, le type de communication et la date entre parenthèses.

(A. Auteur, communication personnelle, date aussi précise que possible)

A. Auteur (communication personnelle, date aussi précise que possible)

Exemple :

J. Pelletier (communication personnelle, 22 avril 2013) annonce que les compressions budgétaires seront difficiles.

Bibliographie

Ne pas inclure ces éléments en bibliographie.

Document non publié

Auteur, A., & Auteur, B. (Année). *Titre du document*. Document inédit.

Inscrire **Document inédit** immédiatement après le titre.

Exemples :

Fontaine, G. (2009). *Guide d'implantation d'un projet de nettoyage des berges du Saint-Laurent*. Document inédit.

Document non publié (réutilisation partielle ou intégrale d'un travail dans le cadre d'un autre cours)

Auteur, A. (Session, Année). *Titre du travail*. Document inédit. Nom du Département, Nom de l'institution d'enseignement.

Inscrire **Document inédit** immédiatement après le titre.

Note : Si vous produisez un travail pour un cours et vous décidez de le réutiliser partiellement ou intégralement dans un autre cours, vous devez **obligatoirement** citer le(s) passage(s) que vous utilisez. Pour ce faire, vous devez obtenir au préalable l'autorisation de l'enseignant. D'autre part, même si un étudiant réutilise des extraits d'un travail ayant déjà été remis dans un autre cours, il devra s'auto-citer sinon il se trouvera en situation d'auto-plagiat.

Exemple :

Couturier, H. (Automne, 2011). *Les familles québécoises en 2010*. Document inédit. Département des sciences sociales, Collège de Maisonneuve.

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)

Auteur, A. [pseudo s'il y en a un] (Date). Titre de l'écran ou du commentaire [Réseau]. Repéré le à date de citation, à l'adresse URL complète.

Exemple :

Parsons, T. [TonyParsonsUK] (17 avril 2013). Margaret Thatcher's funeral had no real hatred, no real love and no real grief. [Tweet]. Repéré le 22 avril 2013 à <https://twitter.com/search?q=%23margaretthatcher>

Application mobile

Note : Il n'y a rien en italiques, ni en caractères gras.

Auteur, A. (année). Titre de l'application mobile (Version du programme) [Application mobile]. Repéré à l'adresse URL.

N.B. : L'auteur peut être une personne, une organisation ou une compagnie qui détient les droits sur le produit ou l'application mobile.

Exemple :

Epocrates. (2011). Epocrates Essentials for iPhone (Version 3.14) [Application mobile]. Repéré à <http://www.epocrates.com/products/iphone/index.html>

Article pris dans l'application mobile d'un ouvrage

Titre de l'entrée. (Année). Dans Titre de l'application mobile (Version du programme) [Application mobile]. Repéré à l'adresse URL.

Exemple :

Diabetes. (2011). Dans Epocrates Essentials for iPhone (Version 3.14) [Application mobile]. Repéré à <http://www.epocrates.com/products /iphone/index.html>

- Dans le texte, l'exemple sera cité comme suit : («Naproxen», 2010).

Carte géographique

Note : S'il s'agit d'une carte trouvée en ligne, faire suivre de la mention : Repéré à l'adresse URL complète.

Auteur, A. A. (Rôle de l'auteur). (Année). Titre. [Type de contenu].

Exemple :

Ressources naturelles Canada (Cartographe). (2009). Répartition de la population, 2006 [Carte]. Repéré à http://atlas.nrcan.gc.ca/data/francais/maps/population/repartition_population_2006_carte.pdf

Logiciel

Logiciel sous forme de cédérom

Note : Il n'y a rien en italique, ni en caractères gras.

Auteur, A. (Année). Titre du programme (Version du programme) [Logiciel]. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Antidote HD (Version 6.1 HD pour Windows et MAC) [Logiciel]. Montréal, Québec : Druide informatique.

Code source

Bibliographie

Ne pas inclure cet élément en bibliographie.

Citation dans le texte

Écrire un code source est similaire à une rédaction académique. Cependant, au lieu de citer ou de paraphraser la source, vous devez inclure **une ligne de commentaires dans le code source**. Celle-ci doit être incluse lorsque l'on emprunte un extrait de code ou un module en entier. Cette ligne de commentaires doit aussi être incluse lorsque l'on copie un code de source et que l'on adapte.

En général, l'adresse URL et la date de repérage du code sont suffisants. Il faut ajouter d'autres détails si cela peut aider à la compréhension de la source. Si le code source emprunté est adapté, il faut ajouter «**Adapté de :**» ou «**Basé sur :**».

Exemples :

Exemple 1 :

Dans l'exemple ci-dessous, le développeur ajoute la mention "Based on the ideas and code" du wiki CocoaDev et inclut l'adresse URL :

```
420 // An alternative to [NSObject poseAsClass:] that isn't deprecated on OS X
421 // Leopard and is available to 64-bit binaries on Leopard and above. Based on
422 // ideas and code from http://www.cocoadev.com/index.pl?MethodSwizzling.
423 // Since the Method type becomes an opaque type as of Objective-C 2.0, we'll
424 // have to switch to using accessor methods like method_exchangeImplementations()
425 // when we build 64-bit binaries that use Objective-C 2.0 (on and for Leopard
426 // and above) ...//
```

(Source: Mozilla Firefox source code

<http://lxr.mozilla.org/firefox/source/widget/src/cocoa/nsToolkit.mm#422> retrieved on August 12, 2012.)

Exemple 2 :

Dans l'exemple ci-dessous, le développeur cite la source comme un commentaire émis dans un forum et inclut l'adresse URL, l'auteur et la date :

```
/**  
 * A utility class that gives applets the ability to detect proxy host settings.  
 * This was adapted from a post from Chris Forster on 20030227 to a SunJava  
 * forum here:  
 * http://forum.java.sun.com/thread.jspa?threadID=364342&tstart=120  
 [...]  
 */
```

(Source: Apache Project source code

<http://svn.apache.org/repos/asf/httpcomponents/oac.hc3x/trunk/src/contrib/org/apache/commons/httpclient/contrib/proxy/PluginProxyUtil.java> retrieved on August 12, 2012.)

Exemple 3 :

Dans l'exemple ci-dessous, le développeur cite le Microsoft Developer Network et inclut l'adresse URL :

```
// Code adapted from MSDN example:  
// http://msdn.microsoft.com/en-us/library/ms680578\(VS.85\).aspx
```

(Source: Google Chrome source code

http://src.chromium.org/svn/trunk/src/base/debug/stack_trace_win.cc retrieved on, August 12, 2012.)

Anthologie

Note : Décrire un morceau de l'anthologie comme étant le chapitre d'un livre. Dans le cas où il s'agit d'une œuvre rééditée, il faut inclure entre parenthèses, la date originale de publication de l'œuvre à la toute fin de la notice bibliographique. Dans le cas d'une traduction, il suffit d'ajouter le nom du traducteur entre parenthèses immédiatement après le titre principal accompagné de l'indication des pages de l'extrait utilisé.

Auteur, A. (Année). Titre du morceau choisi. Dans A. Directeur & B. Directeur (dir.), *Titre de l'anthologie* (x^e éd., Vol. x, p. xx-yy). Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Cohen, L. (2004). You have the lovers. Dans A. Valteau & J. Finnbogason (dir.), *The Nelson introduction to Literature* (2nd ed., p. 147-149). Toronto, Ontario : Thomson Canada. (Œuvre originale publiée en 1961).

Poème dans un recueil

Note : Décrire le poème comme étant le chapitre d'un livre. Dans le cas où il s'agit d'une œuvre rééditée, il faut inclure entre parenthèses, la date originale de publication de l'œuvre à la toute fin de la notice bibliographique. Dans le cas d'une traduction, il suffit d'ajouter le nom du traducteur entre parenthèses immédiatement après le titre principal accompagné de l'indication des pages de l'extrait utilisé.

Auteur, A. (Année). Titre du poème. Dans *Titre du recueil de poésie* (p.). Lieu de publication : Maison d'édition. (Œuvre originale publiée en XXXX).

Exemple :

Saint-Denys Garneau, H. (1999). Le silence des maisons vides. Dans *Regards et jeux dans l'espace et autres poèmes* (p. 84). Montréal, Québec : Éditions TYPO. (Œuvre originale publiée en 1937).

Pièce de théâtre

Note : Si la pièce de théâtre constitue un livre en soit, il suffit de la décrire comme un livre. Si la pièce de théâtre est tirée d'un recueil de pièces, il suffit de la traiter comme s'il s'agit **du titre d'un chapitre**. Dans le cas où il s'agit d'une œuvre rééditée, il faut inclure entre parenthèses, la date originale de publication de l'œuvre à la toute fin de la notice bibliographique. Dans le cas d'une traduction, il suffit d'ajouter le nom du traducteur entre parenthèses immédiatement après le titre principal accompagné de l'indication des pages de l'extrait utilisé.

Auteur, A. (Année). Titre de la pièce de théâtre. Dans *Titre du recueil* (p.). Lieu de publication : Maison d'édition. (Œuvre originale publiée en XXXX).

Exemple :

Dubillard, R. (1998). Le chien et le valet. Dans *Les nouveaux diálogos* (p. 157-160). Paris, France : Gallimard. (Œuvre originale publiée en 1988).

Recueil de nouvelles

Note : Si la nouvelle constitue un livre en soit, il suffit de la décrire comme un livre. Si la nouvelle est tirée d'un recueil, il suffit de la traiter comme s'il s'agit **du titre d'un chapitre**. Dans le cas où il s'agit d'une œuvre rééditée, il faut inclure entre parenthèses, la date originale de publication de l'œuvre à la toute fin de la notice bibliographique. Dans le cas d'une traduction, il suffit d'ajouter le nom du traducteur entre parenthèses immédiatement après le titre principal accompagné de l'indication des pages de l'extrait utilisé.

Auteur, A. (Année). Titre de la nouvelle. Dans *Titre du recueil* (p.). Lieu de publication : Maison d'édition. (Œuvre originale publiée en XXXX).

Exemples :

Ferron, J. (1962). La mort du bonhomme. Dans *Contes du pays incertain* (p. 39-41). Montréal, Québec : Éditions d'Orphée.

Poe, E.A. (2006). Le masque de la Mort Rouge (traduit par C. Baudelaire). Dans J.-P. Naugrette (dir.), *Histoires, essais et poèmes* (p. 544-551). Paris, France : le Livre de poche. (Œuvre originale publiée en 1842).

Texte de loi

Ne pas inclure cet élément en bibliographie.

Texte de loi en ligne

Ne pas inclure cet élément en bibliographie.

Exposition (visite en général)

Titre de l'exposition, lieu de l'exposition ainsi que les dates de l'exposition.

Exemple :

Édouard Vuillard, maître du postimpressionnisme, exposition tenue au Musée des Beaux-Arts de Montréal du 15 mai au 24 août 2003.

Œuvre d'art provenant d'un livre

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre : sous-titre*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Note : À traiter comme un livre régulier en **référence bibliographique**.

Exemple :

Bernier, R. (1999). *Un siècle de peinture au Québec : nature et paysage*. Montréal, Québec : Les éditions de l'Homme.

Publicité

Titre de la publicité [Type de publicité]. (Année). Titre de la revue, *volume*(numéro), page de début – page de la fin

Exemple :

Xbox 360 [Publicité]. (2007). *Wired*, 15(2), 71

Publicité prise dans Internet

Note : L'année et le mois représentent la période de diffusion de la publicité.

Titre de la publicité. [Type de publicité]. (Année, mois). Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Volkswagen: Surrounded by Safety, 1. [Publicité en-ligne]. (2012, août). Repéré à <http://adsoftheworld.com>

Catalogue d'exposition

Auteur, A. (Année). *Titre du catalogue* [catalogue d'exposition]. Lieu de publication : Maison d'édition.

Note : À traiter comme un livre régulier. La mention catalogue d'exposition est mise [entre crochets], tout de suite après le titre du catalogue.

Exemple :

Lemoine, S. (dir.). (2005). *Le néo-impressionnisme de Seurat à Paul Klee* [catalogue d'exposition]. Paris, France : Réunion des musées nationaux.

Note importante au sujet des œuvres d'art :

On indique entre crochets [], le type d'œuvre d'art (peinture, sculpture, gravure, etc.). Si nécessaire, on peut ajouter d'autres informations pertinentes permettant d'identifier le support, le médium et la technique employée pour la création de l'œuvre (huile sur toile, huile sur canevas, sculpture de bronze et de marbre, etc.). S'il y a lieu, il est possible d'ajouter les dimensions immédiatement après les informations contenues entre crochets, séparées par une virgule.

Exemples :

Delacroix, E. (1830). *La liberté guidant le peuple* [peinture, huile sur toile, 260 x 325 cm]. Paris, France : Musée du Louvre.

Rodin, A. (1902). *Le penseur* [sculpture de bronze et de marbre]. Paris, France : Musée Rodin.

Œuvre d'art prise dans une base de données (avec auteur)

Auteur, A. (Année). *Titre de l'image* [type d'œuvre]. Repéré dans. Numéro ID fourni dans la base de données.

Note: Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données ainsi que son **numéro ID**.

Dans le cas d'*ARTstor*, il peut y avoir des exemplaires multiples et variés d'une même œuvre. De plus, le nom des œuvres est pratiquement toujours indiqué en anglais. Il devient alors nécessaire de mentionner le numéro d'identification (numéro ID) de l'image afin de la distinguer des autres et d'éviter toute confusion.

Exemple :

Pollock, J. (1953). *Easter and the Totem* [peinture]. Repéré dans <http://library.artstor.org/library/welcome.html#1>. Numéro ID: 79678.

Œuvre d'art prise dans Internet (avec auteur, avec date)

Auteur, A. (Année). *Titre de l'œuvre* [type d'œuvre]. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Gagnon, C. (1907). *Brise d'été à Dinard* [peinture]. Repéré à <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/horizons/Fr/voy-c-176.html>

Œuvre d'art vue dans une exposition virtuelle

Auteur, A. (Année). *Titre de l'œuvre* [type d'œuvre]. Ville : lieu de conservation de l'œuvre. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Degas, E. (1871). *Horses in a Meadow* [peinture]. Washington, D.C.: National Gallery of Art. Repéré à <http://www.nga.gov/content/ngaweb/Collection/art-object-page.91222.html>

Peinture, sculpture vue dans un musée ou dans un lieu public

Nom de l'artiste, suivi de l'année, *Titre de l'œuvre*, le type d'œuvre entre crochets [] et s'il s'agit d'un musée, il faut inscrire : la ville, suivi de : la province, l'état ou le pays, suivi des deux points et, enfin du lieu de conservation ou du lieu où l'œuvre a été vue.

Le modèle ainsi que l'exemple ci-dessous représentent une œuvre issue de la collection permanente d'un musée.

Auteur, A. (Année). *Titre de l'œuvre* [type d'œuvre]. Ville : lieu où est conservé l'œuvre i.e. musée ou lieu public.

Exemple :

Riopelle, J.-P. (1954). *Pavane*. [peinture]. Ottawa, Ontario : Musée des beaux-arts du Canada.

Œuvre d'art vue dans une exposition temporaire

Auteur, A. (Année). *Titre de l'œuvre* [type d'œuvre]. Titre de l'exposition, lieu de conservation temporaire de l'œuvre, ville, dates de l'exposition.

Exemple:

Vuillard, É. (1900). *La coiffure* [peinture]. Édouard Vuillard, maître du postimpressionnisme, exposition tenue au Musée des Beaux-Arts de Montréal du 15 mai au 24 août 2003.

Bande dessinée

Bande dessinée (en un seul volume)

Auteur, A., & Auteur, B. (Illustrateur si différent de l'auteur). (Année). *Titre de la bande dessinée* [Bande dessinée]. Lieu de publication : Maison d'édition.

Note : Si d'autres personnes ont contribué à des titres différents, on doit les mentionner entre parenthèses immédiatement après le titre avec leur(s) responsabilité(s). Ce peut être le cas d'un adaptateur, d'un traducteur, d'un coloriste ou encore de l'auteur d'une œuvre originale publiée à titre de roman ou de nouvelle. Le type de document [Bande dessinée] est mis entre crochets [] immédiatement après le titre de la bande dessinée même s'il s'agit d'un volume dans la série.

Exemple :

Drandov, A., & Alarcon, F. (Illustrateur et coloriste). (2010). *Au nom de la bombe. Histoires secrètes des essais atomiques français* [Bande dessinée]. Paris, France : Delcourt.

Bande dessinée (série en plusieurs volumes)

Auteur, A., & Auteur, B. (Illustrateur si différent de l'auteur). (Année). *Titre de la série* (Vol. X-X) [Bande dessinée]. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Lauffray, M., & Dorison, X. (2007-2013). *Long John Silver* (Vol.1-4) [Bande dessinée]. Paris, France : Dargaud.

Bande dessinée (volume faisant partie d'une série)

Auteur, A., & Auteur, B. (Illustrateur si différent de l'auteur). (Année). *Titre de la série* [Bande dessinée] : *Vol. X. Titre du volume*. Lieu de publication : Maison d'édition.

Exemple :

Lauffray, M., & Dorison, X. (2010). *Long John Silver* [Bande dessinée] : *Vol. 3. Le labyrinthe d'Émeraude*. Paris, France : Dargaud.

Bande dessinée prise dans un journal

Auteur, A. (Date). Titre de la bande dessinée [Bande dessinée]. *Titre du journal*, page

Exemple :

Conley, D. (21 septembre 2013). Get Fuzzy [Bande dessinée]. *The Gazette*, p.W1

Bande dessinée prise dans une revue

Auteur, A. (Année). Titre de la bande dessinée [Bande dessinée]. *Titre de la revue*, volume(numéro), page

Exemple :

Deliège & Comès. (1983). Homard vigilant [Bande dessinée]. *Schtroumpf : les cahiers de la bande dessinée* (55), 11

Pièce musicale d'un album

Note : À l'auteur, il faut inscrire le nom du **parolier** suivi de l'année de **création originale de la pièce**. Ensuite, ajouter le titre la pièce. Ajouter le nom du **chanteur** entre parenthèses () qui a interprété la pièce, si différent du parolier. Ensuite, ajouter le titre de l'album en *italique* suivi du nom du chanteur qui a interprété la chanson entre parenthèses. On indique ensuite le lieu de publication et la compagnie de disque. Enfin, on indique la date d'enregistrement entre parenthèses () si elle est différente de la date de création de la pièce. S'il s'agit d'un groupe, il suffit de placer le nom du groupe comme auteur.

Le nom de la ville et le nom de la compagnie de disque ne sont pas requis lorsque l'album provient d'Internet. Pour les pièces prises à partir d'Internet, il suffit d'ajouter l'adresse URL complète après le médium d'enregistrement avec l'expression : **Repéré à**

Auteur, A. A. (Année). Titre de la pièce (Interprété par le nom du chanteur). Dans *Titre de l'album* [médium d'enregistrement : disque, cassette, CD, etc.]. Lieu de publication : compagnie de disque. Date d'enregistrement entre parenthèses () si différente de la date de création de la pièce.

Auteur, A. A. (Année). Titre de la pièce (Interprété par le nom du chanteur). Dans *Titre de l'album* [médium d'enregistrement : mp3, mp4, etc.]. Date d'enregistrement si différente de la date de création de la pièce entre parenthèses (). Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Lang, kd. (2008). Shadow and the frame. Dans *Watershed* [CD]. New York, N.Y. : Nonesuch Records.

Enregistrement musical (album complet)

Note : Pour un album complet, il faut utiliser le nom de l'interprète comme auteur suivi de l'année de publication. Ensuite, on place le titre de l'album en *italique*, suivi entre crochets [] du médium d'enregistrement. Enfin, on ajoute le lieu de publication ainsi que la compagnie de disque.

Pour un album rassemblant plusieurs interprètes, il suffit d'inscrire l'expression «artistes variés» à l'auteur. S'il s'agit d'un groupe, il suffit de le placer à l'auteur.

Le nom de la ville et le nom de la compagnie de disque ne sont pas requis lorsque l'album provient d'Internet. Pour un album pris à partir d'Internet, il suffit d'ajouter l'adresse URL complète après le médium d'enregistrement avec l'expression : **Repéré à**

Auteur, A. (Année). *Titre de l'album* [médium d'enregistrement : disque, cassette, CD, etc.]. Lieu de publication : compagnie de disque.

Auteur, A. A. (Année). *Titre de l'album* [médium d'enregistrement : mp3, mp4, etc.]. Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Coldplay. (2000). *Parachutes* [mp4]. EMI Records. Repéré à <http://itunes.apple.com/us/album/parachutes/id23533494>

THÈSES ET MÉMOIRES

Thèse et Mémoire en ligne

Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si le document est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.

Auteur, A. (Année). *Titre de la thèse : sous-titre* (Mention du grade, Université, Lieu). Repéré à l'adresse URL complète.

Exemple :

Carette, N. (2008). *La chute et ses leçons : la métamorphose des sciences en Russie* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, Québec). Repéré à <http://hdl.handle.net/1866/7658>

Thèse ou Mémoire

Auteur, A. (Année). *Titre de la thèse : sous-titre* (Mention du grade, Université, Lieu).

Exemple :

Ouellet, C. (1991). *Recherche-action sur l'alphabétisation d'adultes guinéennes utilisant une approche intégrative* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec).

Tableau aide-mémoire

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Livre avec un auteur	Courtois, S. (2009). <i>Communisme et totalitarisme</i> . Paris, France : Perrin.	Première citation dans le texte Courtois (2009)	même chose
		Citation entre parenthèses (Courtois, 2009)	même chose
Livre avec deux auteurs	Arcand, B., & Bouchard, S. (2001). <i>Du pipi, du gaspillage et sept autres lieux communs</i> . Montréal, Québec : Boréal.	Première citation dans le texte Arcand et Bouchard (2001)	même chose
		Citation entre parenthèses (Arcand & Bouchard, 2001)	même chose
Livre avec trois à cinq auteurs	Bousquet, J., Lachance, Y., Laferté, S., & Marticotte, F. (2007). <i>Marketing stratégique</i> . Montréal, Québec : Chenelière Éducation.	Première citation dans le texte Bousquet, Lachance, Laferté, et Marticotte (2007)	Bousquet et al. (2007)
		Citation entre parenthèses (Bousquet, Lachance, Laferté, & Marticotte, 2007)	(Bousquet et al., 2007)
Livre avec auteur collectivité	Organisation de Coopération et de Développement Économiques. (2009). <i>De l'eau pour tous : perspectives de l'OCDE sur la tarification et le financement</i> . Paris, France : OCDE. Note : Si une organisation peut être reconnue par un acronyme plutôt que par son nom, il peut être utilisé dans les citations selon certaines conditions.	Première citation dans le texte Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE, 2009)	OCDE (2009)
		Citation entre parenthèses (Organisation de Coopération et de Développement Économiques [OCDE], 2009)	(OCDE, 2009)
Livre sans auteur	<i>Portrait d'une région forestière en l'an 1927</i> . (1930). Québec, Québec : Éditions Florilège.	Première citation dans le texte <i>Portrait d'une région forestière en l'an 1927</i> (1965)	même chose
		Citation entre parenthèses (<i>Portrait d'une région forestière en l'an 1927</i> , 1965)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Livres (série en plusieurs volumes)	Séguin M. Descheneau, J. & Tardif, B. (2010). <i>Physique XXI</i> (Vol. A-C). Saint-Laurent, Québec : ERPI.	Première citation dans le texte Séguin, Descheneau, et Tardif (2010)	Séguin et al. (2010)
		Citation entre parenthèses (Séguin, Descheneau, & Tardif, 2010)	(Séguin et al., 2010)
Livres (volume faisant partie d'une série et comprenant un sous-titre)	Séguin, M., Descheneau, J., & Tardif, B. (2010). <i>Physique XXI : Vol. B. Électricité et magnétisme</i> . Saint-Laurent, Québec: ERPI.	Première citation dans le texte Séguin, Descheneau, et Tardif (2010)	Séguin et al. (2010)
		Citation entre parenthèses (Séguin, Descheneau, & Tardif, 2010)	(Séguin et al., 2010)
Livres (volume sans sous-titre faisant partie d'une série)	Amyotte, L. (2003). <i>Introduction à l'algèbre linéaire et à ses applications</i> (2 ^e éd., Vol. 1). Saint-Laurent, Québec : ERPI.	Première citation dans le texte Amyotte (2003)	même chose
		Citation entre parenthèses (Amyotte, 2003)	même chose
Livres, 2 ^e , 3 ^e édition	Montet, L. (2003). <i>Tueurs en série. Essai en profilage criminel</i> . (7 ^e éd. corr.). Paris, France : Presses universitaires de France.	Première citation dans le texte Montet (2003)	même chose
		Citation entre parenthèses (Montet, 2003)	même chose
Chapitre dans un ouvrage collectif (avec auteur)	Desjardins, M. & Paquette, D. (2008). Les jeunes parents. Besoins et services complémentaires? Dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau & E. Pouliot (dir.), <i>Visages multiples de la parentalité</i> (p. 161-184). Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.	Première citation dans le texte Desjardins et Paquette (2008)	même chose
		Citation entre parenthèses (Desjardins & Paquette, 2008)	même chose Note : On ajoute le numéro de page seulement pour les citations textuelles. (Desjardins & Paquette, 2008, p. 166)

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Chapitre dans un ouvrage collectif (sans auteur)	Alphonse Barnabé-LaRocque et la mise en place d'un service de santé public à Montréal, 1865-1885. (2002). Dans B. Gaumer, G. Desrosiers & O. Keel (dir.), <i>Histoire du Service de santé de la ville de Montréal 1865-1975</i> . (p. 19-63). Sainte-Foy, Québec : IQRC. Note : En l'absence du nom d'un auteur, se reporter au(x) nom(s) du(es) directeur(s) de publication.	Première citation dans le texte Gaumer, Desrosiers, et Keel (2002)	Gaumer et al. (2002)
		Citation entre parenthèses (Gaumer, Desrosiers, & Keel, 2002)	Gaumer et al. (2002)
Livre (Traduction)	Rawls, J. (1995). <i>Libéralisme politique</i> (traduit par C. Audard). Paris, France : Presses universitaires de France. (Œuvre originale publiée en 1993). Note : Dans le cas où il s'agit d'une traduction ou d'une adaptation, il faut inclure entre parenthèses, la date originale de publication de l'œuvre à la toute fin de la notice bibliographique.	Première citation dans le texte Rawls (1993/1995)	même chose
		Citation entre parenthèses (Rawls, 1993/1995)	même chose
Livre (Traduction d'un ouvrage ancien ou classique)	Platon. (2004). <i>La République</i> (2 ^e éd. corr., traduit par G. Leroux). Paris, France : Flammarion. Note : Lorsqu'une date de publication originale est inapplicable pour de très vieilles œuvres dont il est difficile de connaître la date de publication originale, APA recommande de ne considérer que la date de traduction à laquelle le rédacteur fait référence. Dans le cas d'une citation dans un texte, il faut indiquer l'abréviation «trad.» suivie de l'année entre parenthèses (trad. 2004).	Première citation dans le texte Platon (trad. 2004)	même chose
		Citation entre parenthèses (Platon, trad. 2004)	même chose
Livre paru sans date	Deschamps, G. (s.d.). <i>Marivaux</i> . Paris, France : Hachette.	Première citation dans le texte Deschamps (s.d.)	même chose
		Citation entre parenthèses (Deschamps, s.d.)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Livre électronique (version électronique d'un livre imprimé) (avec DOI)	Fossaert, R. (2000). <i>Les frontières des États-Unis au 21e siècle</i> . doi: 10.1522/cla.for.fro Note : Dans le cas des œuvres ayant déjà été publiées, il faut inscrire l'année de publication originale entre parenthèses et non l'année d'édition de la mise en ligne sur le site Web. Pour une œuvre déjà publiée et qui a été traduite , il faut inscrire entre parenthèses l'année de traduction, ajouter traduit par et le nom du traducteur (traduit par T. Traducteur) entre parenthèses tout de suite après le titre. Ne pas oublier d'ajouter entre parenthèses, la mention Œuvre originale publiée en XXXX à la suite de l'adresse URL.	Première citation dans le texte Fossaert (2000)	même chose
		Citation entre parenthèses (Fossaert, 2000)	même chose
Acte de conférence et congrès	Tremblay, G. (2007, mai). <i>La santé des hommes : un nouvel objet de recherche au Québec</i> . Communication présentée au 75 ^e Congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières.	Première citation dans le texte Tremblay (2007)	même chose
		Citation entre parenthèses (Tremblay, 2007)	même chose
Image prise dans un livre	Leclerc, P.-A. & Saint-Pierre, J. (2001). <i>La vie rurale, 1866-1953</i> . Sainte-Foy, Québec : Publications du Québec. Note : La photographie seule ne fait pas l'objet d'une référence bibliographique. Le titre de la photographie est inséré entre guillemets directement dans la phrase mais l'auteur et l'année de publication du livre sont inclus entre parenthèses avec la page exacte d'où provient la photographie. Si l'on cite une œuvre d'art prise dans un livre, la même règle s'applique.	Première citation dans le texte Ne s'applique pas. Exemple sous forme de paraphrase : La photographie, «un traitement de faveur», (Leclerc et Saint-Pierre, 2001, p. 107) illustre bien la vie à la ferme à cette époque.	(Leclerc, P.-A. & Saint-Pierre, J., 2001, p. 107)
		Citation entre parenthèses (Leclerc, & Saint-Pierre, 2001, p. 107)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Encyclopédies et dictionnaires (article avec auteur)	Becquemont, D. (1996). Darwinisme social. Dans <i>Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution</i> (Vol. 1, p. 1108-1119). Paris, France : Presses universitaires de France.	Première citation dans le texte Becquemont (1996)	même chose
		Citation entre parenthèses (Becquemont, 1996)	même chose
Encyclopédies et dictionnaires (article sans auteur)	La fausse science des races (1995). Dans <i>Encyclopédie des sciences de la nature</i> . Paris, France : Larousse.	Première citation dans le texte «À la fin du XIXe siècle, en tout cas, la plupart des anthropologues et des biologistes croyaient que la hiérarchie des races existait vraiment.» («La fausse science des races», 1996, p. 341)	même chose
		Citation entre parenthèses («La fausse science des races», 1995) Note : Utiliser le titre ou les premiers mots du titre de l'entrée entre guillemets « » suivi de la date.	même chose
Encyclopédie en ligne (article avec auteur)	Boussard, J. (s.d.). Guillaume le Conquérant (1027 env.-1087). Dans <i>Universalis</i> . Repéré à http://www.universalis-edu.com/ Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.	Première citation dans le texte Note : Utiliser le titre ou les premiers mots du titre de l'entrée entre guillemets suivi de la date. Boussard (s.d.)	même chose
		Citation entre parenthèses (Boussard, s.d.)	même chose
Article de journal pris dans Internet (avec auteur)	Saint-Arnaud, P. (22 avril 2013). Le CPQ veut le maintien de l'objectif du déficit zéro. <i>La Presse</i> . Repéré à http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201304/22/01-4643349-le-cpq-veut-le-maintien-de-l'objectif-du-deficit-zero.php	Première citation dans le texte Saint-Arnaud (2013)	même chose
		Citation entre parenthèses (Saint-Arnaud, 2013)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Article de journal pris dans une base de données (avec auteur)	Doyon, F. (22 avril 2013). Le livre-art, objet polymorphe. <i>Le Devoir</i> . Repéré à http://library.eureka.cc/WebPages/Search/Result.aspx Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.	Première citation dans le texte Doyon (2013)	même chose
		Citation entre parenthèses (Doyon, 2013)	même chose
Article de journal (avec auteur)	Bonzom, M-C. (13 et 14 avril 2013). L'insécurité sociale selon Barack Obama. <i>Le Devoir</i> , p. B1-B2.	Première citation dans le texte Bonzom (2013, p. B1-B2)	même chose
		Citation entre parenthèses (Bonzom, 2013, p. B1-B2)	même chose
Article de journal (sans auteur)	Pierre Bibeau veut être entendu (19 avril 2013). <i>La Presse</i> . p. A18	Première citation dans le texte («Pierre Bibeau veut être entendu», 2013, p. A18)	même chose
		Citation entre parenthèses («Pierre Bibeau veut être entendu», 2013, p. A18)	même chose
Article de revue (avec auteur)	Nathanson, M., Oxley, J., & Rouyer, M. (2011). Maltraitance envers les enfants et les adolescents. <i>Journal de pédiatrie et de puériculture</i> , 24(6), 295-305.	Première citation dans le texte Nathanson, Oxley, et Rouyer (2011, p. 298)	Nathanson et al. (2011, p. 298)
		Citation entre parenthèses (Nathanson, Oxley, & Rouyer, 2011, p. 298)	Nathanson et al. (2011, p. 298)
Article de revue (sans auteur)	Safer Drugs for Kids. (2012). <i>Scientific American</i> , 307(3), 12.	Première citation dans le texte Note : Utiliser le titre ou les premiers mots du titre de l'entrée entre guillemets suivi de la date et de la page. («Safer Drugs for Kids», 2012, p. 12)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Article de revue (sans auteur) (suite)		Citation entre parenthèses Note : Utiliser le titre ou les premiers mots du titre de l'entrée entre guillemets suivi de la date et de la page. («Safer Drugs for Kids», 2012, p. 12)	même chose
Article de revue dans une base de données (avec DOI)	Guberman, N. (2003). La rémunération des soins aux proches : enjeux pour les femmes. <i>Nouvelles pratiques sociales</i> , 16(1), 186-206. doi: 10.7202/009634ar Le volume doit être en italique. Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.	Première citation dans le texte Guberman (2003, p. 186) Citation entre parenthèses (Guberman, 2003, p. 186)	même chose
Article de revue dans une base de données (sans DOI)	Thierry, R. & Ayerdi-Martin, C. (2012). La gamification de la médiation numérique : la conception de jeux en ligne spécialisés pour les bibliothèques. <i>Documentation et bibliothèques</i> , 58(2), 69-76. Repéré à http://www3.cmaisonneuve.qc.ca/biblio/recherche.html Le volume doit être en italique. Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.	Première citation dans le texte Thierry et Ayerdi-Martin, 2012, p. 69 Citation entre parenthèses (Thierry & Ayerdi-Martin, 2012, p. 69)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Article de revue dans une base de données (sans auteur, sans DOI)	Roger-Pol Droit, un drôle de philosophe (2001). <i>Actualité des religions</i> , (28), 34-36. Repéré à http://www3.cmaisonneuve.qc.ca/biblio/recherche.html Note : Pour les sources en ligne qui ne possèdent pas de DOI, inscrire l'adresse URL complète. Toutefois, si l'article est accessible par le biais d'un abonnement, dans ce cas, inscrire seulement l'adresse URL de la page d'accueil de la base de données.	Première citation dans le texte Note : Utiliser le titre ou les premiers mots du titre de l'entrée entre guillemets suivi de la date et de la page. («Roger-Pol Droit, un drôle de philosophe», 2001, p. 34)	même chose
		Citation entre parenthèses («Roger-Pol Droit, un drôle de philosophe», 2001, p. 34)	même chose
Article pris dans Internet (avec auteur)	Liu, J. (2001). Pour un monde harmonieux. <i>Le Courrier de l'Unesco</i> , (4), 25-26. Repéré à http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002130/213061f.pdf Le volume doit être placé en italique.	Première citation dans le texte Liu (2001)	même chose
		Citation entre parenthèses (Liu, 2001)	même chose
Document .PDF pris dans Internet	Verluise, P. (2011). Voisinage de l'Union européenne: quelles perspectives pour le Maroc? http://www.dandurand.ugam.ca/uploads/files/publications/rflexions/Chronique_europeenne/Chroniqueeuropeenne_15nov2011.pdf	Première citation dans le texte Verluise (2011, p. 1)	même chose
		Citation entre parenthèses (Verluise, 2011, p. 1)	même chose
Page Web (avec auteur, avec date)	Santé Canada. (2013). Sécurité des produits de consommation. Repéré à http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/index-fra.php	Première citation dans le texte Rédaction de la première phrase du texte. Ensuite, ajouter la citation. Santé Canada (2013, para.2)	même chose
		Citation entre parenthèses Rédaction de la phrase désirée. Ensuite, ajouter la citation. (Santé Canada, 2013, para.2)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Page Web (sans auteur, sans date)	Le pervers narcissique envieux et l'exclusion. (s.d.). Repéré à http://exploratioexplorator.wordpress.com/violence-psychologique-et-morale/le-pervers-envieux-et-exclusion/	Première citation dans le texte Note : Choisir dans le texte la partie à citer. S'il n'y a pas de page, indiquer le paragraphe (para.). Le pervers narcissique envieux et l'exclusion, (s.d., para. 2)	même chose
		Citation entre parenthèses Note : Choisir dans le texte la partie à citer. S'il n'y a pas de page, indiquer le paragraphe (para.). («Le pervers narcissique envieux et l'exclusion», s.d., para. 2)	même chose
Page Web (avec auteur, sans date)	Ville de Montréal. Bibliothèques. (s.d.). Ressources numériques. Repéré à http://bibliomontreal.com/ressources-numeriques.php	Première citation dans le texte Note : S'il n'y a pas de page, indiquez le paragraphe (para.). Ville de Montréal. Bibliothèques. (s.d., para. 1)	même chose
		Citation entre parenthèses Note : S'il n'y a pas de page, indiquez le paragraphe (para.). (Ville de Montréal. Bibliothèques. s.d., para. 1)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Image prise dans Internet	Gagnon-Mountzouris, V. (s.d.). L'espace 3C, un premier espace de collaboration en bibliothèque, sera inauguré au printemps 2013 à la bibliothèque de l'École de technologie supérieure. [Photographie]. Repéré à http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/03/vers-bibliotheque-participative	Première citation dans le texte Gagnon-Mountzouris, (s.d.)	même chose
		Citation entre parenthèses (Gagnon-Mountzouris, s.d.)	même chose
Publications gouvernementales ou organisationnelles (personne identifiée comme auteur)	Rateaud, W., Jolicoeur, H., & Etcheverry P. (2001). <i>Habitat du loup dans le sud-ouest du Québec : occupation actuelle et modèles prédictifs</i> . Québec, Québec : Société de la faune et des parcs du Québec. Ministère de l'Environnement.	Première citation dans le texte Rateaud, Jolicoeur et Etcheverry (2001, p. 4)	Rateaud et al., (2001, p. 4)
		Citation entre parenthèses (Rateaud, Jolicoeur, & Etcheverry, 2001, p. 4)	(Rateaud et al., 2001, p. 4)
Publications gouvernementales ou organisationnelles (organisme identifié comme auteur)	Santé Canada. (2010). <i>Contribution de Santé Canada à l'évaluation environnementale</i> (Publication no H128-1/10-598F). Repéré à http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/eval/contribue-contribution/index-fra.php	Première citation dans le texte Santé Canada (2010)	même chose
		Citation entre parenthèses (Santé Canada, 2010)	même chose
Recueil de notes de cours	Coutu, B. (2013). SOC 1006. <i>Introduction à la sociologie</i> . Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.	Première citation dans le texte Note : Le manuel de l'APA ne propose pas de format pour les notes de cours. Nous proposons le format suivant : Coutu (2013)	même chose
		Citation entre parenthèses (Coutu, 2013)	même chose
Films et vidéos en ligne (You Tube, etc.)	Universitetet i Bergen. [UniBergen]. (27 mai 2010). <i>Et Plagieringseventyr</i> [Vidéo en ligne]. Repéré à http://www.youtube.com/watch?v=Mwbw9KF-ACY	Première citation dans le texte Uniberger (2010)	même chose
		Citation entre parenthèses (Uniberger, 2010)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Films et vidéos	Forman, M. (Réalisateur). (1975). <i>Vol au-dessus d'un nid de coucou</i> [Œuvre cinématographique]. Burbank, CA : Warner Home Video.	Première citation dans le texte Forman (1975)	même chose
		Citation entre parenthèses (Forman, 1975)	même chose
Émission de télévision ou radio	Rogel, J.-P. (Journaliste), & Faure, L. (Réalisateur). (2009). Un dimanche avec Darwin [Reportage]. Dans Société Radio-Canada (Producteur), <i>Découverte</i> . Montréal, Québec : Société Radio-Canada.	Première citation dans le texte Rogel et Faure (2009)	même chose
		Citation entre parenthèses (Rogel & Faure, 2009)	même chose
Baladodiffusion	Desoer, F. (Journaliste). (21 avril 2013). <i>Le 50^e anniversaire de la Cinémathèque québécoise</i> [Baladodiffusion]. Repéré à http://medias-balado-radio-canada.ca/diffusion/2013/balado/src/CBF/dimanche-20130421-1226.mp3	Première citation dans le texte Desoer (2013)	même chose
		Citation entre parenthèses (Desoer, 2013)	même chose
Wiki	Chine : plus de 200 morts et 11 500 blessés dans le tremblement de terre. (22 avril 2013). Dans [Wikinews]. Repéré le 25 avril 2013 à http://fr.wikinews.org/wiki/Chine : plus de 200 morts et 11 500 bless%C3%A9s dans le tremblement de terre	Première citation dans le texte («Chine : plus de 200 morts», 2013)	même chose
		Citation entre parenthèses («Chine : plus de 200 morts», 2013)	même chose
Billet de blogue	Hugot, C. (25 avril 2013). Profession : Photographe en archéologie [Billet de blogue]. Repéré à http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/	Première citation dans le texte Hugot (2013)	même chose
		Citation entre parenthèses (Hugot, 2013)	même chose
Communications personnelles : courriels, téléphones, interviews	Ne pas inclure ces éléments en bibliographie.	Première citation dans le texte Note : Citer uniquement les sources dans le texte, en indiquant les initiales du prénom et le nom de l'émetteur, le type de communication et la date précise.	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Communications personnelles : courriels, téléphones, interviews (suite)		B. Courtemanche (communication personnelle, 22 avril 2013)	
		Citation entre parenthèses (B. Courtemanche, communication personnelle, 22 avril 2013) confirme que...	même chose
Document non publié	Fontaine, G. (2009). <i>Guide d'implantation d'un projet de nettoyage des berges du Saint-Laurent</i> . Document inédit. Note : Inscrire Document inédit immédiatement après le titre.	Première citation dans le texte Fontaine (2009)	même chose
		Citation entre parenthèses (Fontaine, 2009)	même chose
Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)	Parsons, T. [TonyParsonsUK] (17 avril 2013). Margaret Thatcher's funeral had no real hatred, no real love and no real grief. [Tweet]. Repéré le 22 avril 2013 à https://twitter.com/search?q=%23margaretthatcher	Première citation dans le texte Parsons (2013)	même chose
		Citation entre parenthèses (Parsons, 2013)	même chose
Application mobile	Skyscape. (2013). Skyscape Medical Resources (Version 1.17.42) [Mobile application software]. Repéré à http://itunes.apple.com	Première citation dans le texte Skyscape (2013)	même chose
		Citation entre parenthèses (Skyscape, 2013)	même chose
Application mobile, article pris dans un ouvrage	Diabetes. (2011). Dans Epocrates Essentials for iPhone (Version 3.14) [Application mobile]. Repéré à http://www.epocrates.com/products/iphone/index.html	Première citation dans le texte (« Diabetes », 2011)	même chose
		Citation entre parenthèses (« Diabetes », 2011)	même chose
Thèse en ligne	Carette, N. (2008). <i>La chute et ses leçons : la métamorphose des sciences en Russie</i> (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, Québec). Repéré à http://hdl.handle.net/1866/7658	Première citation dans le texte Carette (2008)	même chose
		Citation entre parenthèses (Carette, 2008, p. 1)	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Texte de loi	<p>Ne pas inclure cet élément en bibliographie.</p> <p>Note : Si on cite un texte de loi dans son ensemble, il suffit d'utiliser le nom de la loi ainsi que l'année. Pour citer un extrait de la loi, il suffit d'ajouter, le numéro du chapitre comme ceci : ch. 5 après l'année, le tout précédé d'une virgule.</p>	<p>Première citation dans le texte Code criminel (1985)</p>	même chose
		<p>Citation entre parenthèses (Code criminel, 1985)</p>	même chose
Poème dans un recueil	<p>Saint-Denys Garneau, H. (1999). Le silence des maisons vides. Dans <i>Regards et jeux dans l'espace et autres poèmes</i> (p. 84). Montréal, Québec : Éditions TYPO. (Œuvre originale publiée en 1937).</p> <p>Note : Pour citer en contexte une œuvre rééditée, on ajoute à la suite du nom de l'auteur, l'année de publication originale puis séparée par une barre oblique, l'année de publication de l'édition utilisée, le tout entre parenthèses.</p>	<p>Première citation dans le texte</p> <p>Exemple : «Le silence des maisons vides» (Saint-Denys Garneau, 1937/1999)</p> <p>Inscrire le titre du poème entre guillemets «», suivi du nom de famille de l'auteur avec l'année de publication originale du poème suivie de l'année de publication de l'édition utilisée.</p> <p>Exemple : Dans son poème, «Le silence des maisons vides», Saint-Denys Garneau (1937/1999)...</p> <p>Dans cette formulation ou l'on inclut le titre du poème et son auteur, on ne met entre parenthèses que l'année de publication de l'édition utilisée.</p>	même chose
		<p>Citation entre parenthèses Inscrire le titre du poème entre parenthèses () et entre guillemets «» suivi du nom de famille de l'auteur et de l'année de publication originale du poème.</p> <p>Exemple : («Le silence des maisons vides», Saint-Denys</p>	même chose

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Poème dans un recueil (suite)		<p>Garneau, 1937/1999)</p> <p>Note : Pour fournir une référence précise pour les pièces de théâtre et les poèmes, on peut utiliser la forme suivante :</p> <p>Exemples :</p> <p>Si on veut faire référence à un extrait en particulier, on peut ajouter des indications précises.</p> <p>Pour le poème : («The lady Shallot», vers 3, ligne 1-3)</p> <p>Pour la pièce de théâtre : («Jules César», acte 2, scène 1, ligne 21)</p>	
Anthologie	<p>Cohen, L. (2004). You have the lovers. Dans A. Valteau & J. Finnbogason (dir.), <i>The Nelson introduction to Literature</i> (2nd ed., p. 147-149). Toronto, Ontario : Thomson Canada. (Œuvre originale publiée en 1961).</p> <p>Note : Pour citer en contexte une œuvre rééditée ou présentée en extrait, on ajoute à la suite du nom de l’auteur, l’année de publication originale puis séparée par une barre oblique, l’année de publication de l’édition utilisée, le tout entre parenthèses.</p> <p>Voir les notes explicatives s’appliquant au «poème dans un recueil» dans ce tableau.</p>	<p>Première citation dans le texte «You have the lovers» (Cohen, 1961/2004)</p> <p>Citation entre parenthèses («You have the lovers», Cohen, 1961/2004)</p>	<p>même chose</p> <p>même chose</p>

Types de document	1a. Références bibliographiques	1b. Première occurrence	1c. citations suivantes
Document non publié (réutilisation d'un travail d'étudiant)	Couturier, H. (Automne, 2011). <i>Les familles québécoises en 2010</i> . Document inédit. Département des sciences sociales, Collège de Maisonneuve. Note : Si vous produisez un travail pour un cours et vous décidez de le réutiliser partiellement ou intégralement dans un autre cours, vous devez obligatoirement citer le(s) passage(s) que vous utilisez. Pour ce faire, vous devez obtenir au préalable l'autorisation de l'enseignant. D'autre part, même si un étudiant réutilise des extraits d'un travail ayant déjà été remis dans un autre cours, il devra s'auto-citer sinon il se trouvera en situation d'auto-plagiat.	Première citation dans le texte Couturier (2011)	même chose
		Citation entre parenthèses (Couturier, 2011)	même chose
Œuvre d'art prise dans Internet (avec auteur, avec date)	Gagnon, C. (1907). <i>Brise d'été à Dinard</i> [peinture]. Repéré à http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/horizons/Fr/voy-c-176.html	Première citation dans le texte Gagnon (1907)	même chose
		Citation entre parenthèses (Gagnon, 1907)	même chose

9. Conclusion

Bien que ce guide ait vu le jour dans la foulée des modifications de la PIÉA, nous espérons que cet outil sera enrichissant pour tous, agréable à consulter et qu'il ne deviendra pas seulement et uniquement un passage obligé pour les étudiants et les enseignants.

10. ANNEXE : Questions Quiz

Comment éviter le plagiat?

Il est maintenant temps de mettre vos connaissances à l'épreuve!

Ce quiz est largement inspiré par celui produit par la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa (s.d.).

Voici une liste de cinq questions et réponses

1. Est-ce que je dois absolument citer toutes mes sources?
2. Lorsque je change de paragraphe et que je me réfère encore au même auteur, dois-je le mentionner une seconde fois?
3. Si j'utilise une source secondaire tirée d'un livre pour l'intégrer à mon travail, tels qu'une citation, un tableau, les résultats d'un sondage d'opinion publique ou des statistiques, quelle source dois-je mentionner : la source originale ou l'ouvrage d'où j'ai tiré les données?
4. Combien de mots consécutifs puis-je utiliser sans mettre de guillemets?
5. Si je traduis un extrait, dois-je mettre des guillemets comme si c'était une citation?

Un dernier mot!

N'oubliez pas que les travaux académiques sont des exercices pédagogiques pour vous soutenir dans votre apprentissage tout en vous permettant d'approfondir vos connaissances. Lorsque vous rédigez un tel travail, il faut démontrer que vous avez compris le sujet et non pas que vous avez tout lu sur le sujet. L'objectif n'est pas tant d'avoir l'air savant avec des tournures de phrases époustouflantes, mais de démontrer que vous avez compris ce que vous avez lu. Il vaut mieux en dire moins et bien le dire dans vos propres mots qu'en dire beaucoup dans les mots d'un autre. Si vous trichez, vous aurez court-circuité l'apprentissage recherché.

C'est pourquoi à la fin de la lecture d'un texte, que ce soit un chapitre de livre, un article ou autre, vous devriez être capable de résumer les idées principales en vos propres mots.

Question 1 :

Est-ce que l'on doit absolument citer toutes nos sources?

Réponse :

Oui, pour tous les genres de travaux, y compris les dissertations ou les essais, les exercices de style administratif ou les analyses cliniques. Vous devez tout citer : les livres, les articles, les sites Internet, les entrevues radiophoniques, les émissions de télévision, les articles de journaux, les documents gouvernementaux, les rapports de commission d'enquête, les œuvres d'art, les cartes géographiques, les documents d'archives, les affiches, etc. Un élément important à ne pas oublier : il faut noter les pages exactes d'où vous tirez l'information.

Exemple 1 :

L'affirmation suivante relate un fait précis, avec date à l'appui. Il faut donc donner la source.

C'est le 13 août 1941 que le gouvernement canadien a finalement autorisé la formation du Service féminin de l'Armée canadienne (Dundas & Durflinger, 1999, p. 2).

Notez la référence bibliographique selon **le style APA 6.0 Français Canada** :

Dundas, B. & Durflinger, S. (1999). Le Service féminin de l'Armée canadienne, 1941-1946. *Dépêches : documents d'information sur l'histoire militaire du Canada*, (5), Musée canadien de la guerre.

Exemple 2 :

Dans l'exemple ci-dessous, une statistique est citée. Il faut donc indiquer la source exacte.

Au Mexique, en 1995, 45 % des femmes en âge d'avoir des enfants ont utilisé une méthode de contraception (ONU, 1995, p. 86).

Conseil :

Plusieurs personnes croient à tort que les articles de journaux ou les sites Internet n'ont pas besoin d'être cités, puisqu'ils appartiennent au domaine public. **C'est faux.** Il ne faut pas s'approprier les idées d'un autre. Il faut toujours citer ses sources, qu'elles soient du domaine public ou non.

Toute donnée chiffrée doit avoir une source précise avec numéro de page, sauf les dates généralement connues, comme : la Confédération canadienne a vu le jour en 1867.

Conseil :

À la fin de la lecture de n'importe quel texte, que ce soit un chapitre, un article ou un site Internet, synthétisez les idées principales en vos propres mots. Pour vous aider, imaginez que vous devez expliquer ce texte à une personne de niveau secondaire ou collégial. Quels mots utiliseriez-vous? Vous devrez alors résumer la pensée de l'auteur et, à l'occasion, citer textuellement différents auteurs pour appuyer vos propos en utilisant les guillemets et les techniques appropriées de références bibliographiques.

Évitez de reprendre les mêmes mots de l'auteure ou de l'auteur et de tout paraphraser en remplaçant les mots par des synonymes sans donner la référence. Si vous trouvez qu'une idée est très bien dite par l'auteure ou l'auteur, citez-la en utilisant des guillemets et la référence exacte.

Rappelez-vous que vous devez toujours reconnaître le travail des autres dans votre propre travail. En effet, il est d'usage de rendre crédit aux auteurs dont nous empruntons les idées, non seulement pour étayer nos propos ou notre pensée, mais aussi pour permettre à ceux qui liront de retrouver les sources de nos raisonnements, de les prolonger, de les critiquer.

Question 2 :

Lorsque je change de paragraphe et que je me réfère encore au même auteur, dois-je le mentionner une seconde fois?

Réponse :

Oui, chaque fois que vous empruntez l'idée de l'auteur, vous devez indiquer clairement la source.

Exemple :

Dans *Histoire de la sécurité sociale au Canada* de Dennis Guest (1993), on trouve aux pages 166 à 171 toute une section dans laquelle l'auteur fait l'analyse des propositions de Charlotte Whitton sur le système de sécurité sociale au Canada. Ainsi, il analyse les idées de madame Whitton tout en mettant en valeur sa contribution dans le cadre de son point de vue théorique. Dans toute cette section, à chaque nouveau paragraphe, l'auteur répète le nom de Charlotte Whitton. Voici quelques formules employées :

Pour Whitton... (1943, cité dans Guest, 1993, p. 166);

Elle proposait, en premier lieu... (p. 166);

Whitton proposait enfin... (p. 167);

Selon Whitton... (p. 168);

Plus spécifiquement, aux yeux de Charlotte Whitton... (p. 168);

D'après Whitton... (p. 169) »

Conseil :

N'oubliez pas de mettre en perspective votre propre analyse dans le cadre de votre travail. Lorsque vous avez terminé votre travail, faites l'exercice suivant : à l'aide de votre ordinateur, mettez en jaune toutes les phrases ou paragraphes que vous avez empruntés à d'autres auteurs, ou surlignez-les à la main. Cette technique va vous permettre de voir quelle proportion de votre travail vous appartient. S'il y a plus d'emprunts que de texte de votre cru, il faudrait réviser votre travail et reformuler en vos propres mots.

Lorsque vous présentez l'analyse d'une auteure ou d'un auteur, l'utilisation de formules de lien entre les paragraphes est très importante. Il est toutefois exigé de préciser les pages exactes où vous tirez les idées, et ce, de manière précise à chaque paragraphe. Toutefois, évitez de changer ici et là des mots et de les remplacer par des synonymes : cette forme de rédaction est considérée comme inacceptable. Pour vous aider dans votre rédaction, consultez la section du guide intitulée *Six étapes pour faire une bonne paraphrase* à la page 13 du guide.

Question 3 :

Si j'utilise une source citée dans une autre source pour l'intégrer à mon travail, tels qu'une citation, un tableau, les résultats d'un sondage d'opinion publique ou des statistiques, quelle source dois-je mentionner : la source originale ou l'ouvrage d'où j'ai tiré les données?

Réponse :

Les deux. D'abord, il faut citer la source originale de la citation, du tableau ou autre donnée. Puis, cette première référence est suivie de la source de l'ouvrage d'où elle est extraite. C'est ce qu'on appelle une **citation de seconde main**. Quand une référence a été prise dans un autre ouvrage, **il faut mentionner les deux références**. On utilise alors des expressions telles que « **cité dans**», « **cité par**». Pour de plus amples détails sur les types de citation, consultez le tableau intitulé *Tableau-synthèse des types de citation* à la page 17 du guide.

Exemples :

Exemple 1 :

Si on veut citer une phrase de Locke qu'on a trouvé dans un livre d'Alexis Tadié, il faut la citer de la façon suivante :

Dans son ouvrage portant sur Locke, Tadié affirme que «toute position contraire impose l'usage de la force» (p. 82). Selon la lecture qu'il fait de la pensée de Locke, l'individu n'a d'autre choix que de résister autrement face à un gouvernement ou une Église sectaire :

Que peut-on attendre d'autre, sinon que ces hommes écœurés par les maux qui les accablent, se persuadent à la fin qu'il est permis de repousser la violence par la violence et de défendre par tous les moyens en leur pouvoir les droits qui leurs ont été accordés par Dieu et par la nature, et qui ne peuvent être perdus pour cause de religion, mais pour cause de crime?» (Locke, trad. 1965, cité dans Tadié, 2000, p. 82).

Exemple 2 :

L'exemple suivant montre comment citer un tableau tiré d'une source secondaire :

« ... exprimées en pourcentage du revenu total, sont dégressives, comme l'indique le tableau suivant» (Guest, 1993, p. 212) :

Régime de pensions du Canada - Cotisations des travailleurs exprimées en pourcentage de leur revenu brut.	
Revenu annuel brut du cotisant*	Pourcentage net d'impôt versé
2 000 \$	1,25
3 000 \$	1,28
5 000 \$	1,34
7 000 \$	0,91
10 000 \$	0,60
15 000 \$	0,33
20 000 \$	0,23

*Contribuable marié avec deux enfants à charge

Source : Kenneth B. (1974). *Old Age Pensions and Policy-Making in Canada*, Montreal, McGill-Queen's University Press, p. 210 **cité dans** Guest, D. (1993).

Histoire de la sécurité sociale au Canada. Montréal, Québec : Boréal, p. 212.

Conseil :

Il ne faut pas oublier de citer toutes les sources consultées personnellement. Si vous ne citez que la source originale, cela suppose que vous l'avez lue. Dans la bibliographie de votre travail, ne mentionnez que la source que vous avez lue. Si vous utilisez des données statistiques, prenez-les en note dès la première consultation, afin de ne pas avoir à les chercher deux fois. Encore mieux, photocopiez le tableau en question et les pages contenant les renseignements nécessaires à la constitution de la référence bibliographique. Vous aurez ainsi toute l'information à portée de la main si vous décidez de l'utiliser ultérieurement.

Question 4 :

Combien de mots consécutifs puis-je utiliser sans mettre de guillemets?

Réponse :

Il n'est pas nécessaire d'utiliser des guillemets ou des références pour des phrases ou expressions utilisées par plusieurs personnes telles que : la Peste noire, la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), la langue de Molière, l'économie politique du développement, entre autres.

Toutefois, si vous citez un auteur mot à mot ou une tournure de phrase qui lui est propre dans un maximum de 40 mots, vous devez mettre la phrase ou le groupe de mots entre guillemets et donner la référence exacte dans le cas d'une citation courte. Si la citation comporte plus de 40 mots, vous devez la mettre en double retrait à 1,25 cm et citer la portion du texte désirée.

Exemple :

L'exemple suivant relate un fait généralement connu.

Anne Frank n'a pas survécu à l'Holocauste.

Question 5 :

Si je traduis un extrait, dois-je mettre des guillemets comme si c'était une citation?

Réponse :

Si vous êtes certain que vos lecteurs comprendront la langue d'origine, citez l'extrait en le mettant entre guillemets et en donnant la référence dans la langue originale du texte. Sinon, il est d'abord préférable d'utiliser une traduction déjà publiée et de citer cette version. Dans la référence bibliographique, assurez-vous d'inclure le nom du traducteur ainsi que les dates respectives de publication originale et de la traduction.

S'il n'existe pas de version française de l'extrait, assurez-vous de le traduire fidèlement, c'est-à-dire de façon littérale. N'oubliez surtout pas de mettre l'extrait traduit entre guillemets et de citer la source dans la langue d'origine. Pour obtenir davantage d'information au sujet de l'utilisation de documents traduits, consultez le tableau intitulé *Tableau-synthèse des types de citation* à la page 17.

Exemples :

Citation dans la langue originale :

Barnes explique : «In the ideology of the Tetrarchy, Constantius was both Herculius and, at least while Caesar, under the special protection of Sol Invictus, conventionally identified with Apollo» (1981, p. 31).

Citation traduite librement :

Barnes explique : «Selon l'idéologie de la tétrarchie, Constance, pendant qu'il était César, était à la fois Hercule et sous la protection de Sol Invictus, traditionnellement identifié à Apollon [notre traduction]» (1981, p. 31).

Conseil :

Indiquer que c'est vous qui avez traduit l'extrait en indiquant entre crochets [notre traduction].

11. LISTE DE RÉFÉRENCES

American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6th ed.). Washington, DC. : American Psychological Association.

American Psychological Association. (2012). *APA Style Guide to Electronic References* (6th ed.). Repéré à <http://www.apastyle.org/>

Collège de Maisonneuve. (2017). Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages. Repéré à https://www.cmaisonneuve.qc.ca/wp-content/uploads/2017/06/PIEA_2017-06-12.pdf

Couture, M. (2012). Normes bibliographiques. Adaptation française des normes de l'APA (selon la 6^e édition du *Publication Manual*, 2010). Repéré à http://benhur.telug.quebec.ca/~mcouture/apa/normes_apa_francais.pdf

Desaulniers, D. (2012). Citer selon les normes de l'APA. Repéré à <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA>

Dionne, B. (2008). *Pour réussir : guide méthodologique pour les études et la recherche* (5^e éd.). Montréal, Québec : Beauchemin.

Dionne, B. (2013). *Pour réussir : guide méthodologique pour les études et la recherche* (6^e éd.). Montréal, Québec : Chenelière Éducation.

Massachusetts Institute of Technology. (2012). Academic Integrity at the Massachusetts Institute of Technology : A Handbook for Students. Repéré à <http://web.mit.edu/academicintegrity/handbook/handbook.pdf>

Northeast State Community College. (2012). APA Style Sample Reference List Entries. Repéré à <http://apps.northeaststate.edu/library/documents/apastyle.pdf>

Université Catholique de Louvain. Bibliothèque de psychologie et des sciences de l'éducation. Repéré à https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/bpsp/documents/Bibliographie_APA_F.pdf

Université d'Ottawa. Faculté des sciences sociales. (2010). Attention au plagiat! c'est facile c'est tentant ... mais ça peut coûter cher! Repéré à <http://www.uOttawa.ca/plagiat.pdf>

Université d'Ottawa. Faculté des sciences sociales. (s.d.). Comment éviter le plagiat? Repéré à <http://www.sciencesociales.uottawa.ca/USB/PDF/francais/Guide%20methodologiques/commenteviterleplagiat.pdf>

Université de Moncton. Campus de Shippagan. (2010). Guide de présentation d'un travail universitaire selon la méthodologie APA. Repéré à <http://www.umoncton.ca/umcs-ti/files/umcs-ti/wf/wf/pdf/6355.pdf>

Université du Québec à Montréal. Service des bibliothèques. (2012). Infosphère : évaluer et citer ses sources. Repéré à http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/citer2.html

Université du Québec à Montréal. Service des bibliothèques. (2012). Infosphère : la paraphrase. Repéré à http://www.bibliotheques.uqam.ca/infosphere/fichiers_communs/module7/paraphrase.html

University of Alberta. Augustana Campus. (2012). APA Citation Style QuickGuide. Repéré à http://www.library.ualberta.ca/uploads/augustana/apa_qg_6th_edition_February2010_2.pdf

University of Alberta. Libraries. (2013). Aide-mémoire - Citer selon les normes de l'APA. Repéré à http://www.library.ualberta.ca/uploads/BSJ/APA_aide_20130613.pdf